

Procès verbal du Conseil Municipal **du vendredi 28 septembre 2018**

L'an deux mille dix-huit, le 28 septembre, le conseil municipal de la commune de WINTZENHEIM, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Serge NICOLE, Maire,

Présents :

Lucette SPINHIRNY - Valérie HAIDAR - Daniel LEROY - Geneviève SCHOFF – Patrice DUSSEL - Dominique SCHAFFHAUSER - Ludovic CAMPITELLI – Carine NÄGL - Claude KLINGER-ZIND - Marianne GEBEL – Daniel BRUNSTEIN - Mireille PELE - Patricia JAEGLE – Dominique HEROLD - Marie-Jeanne BASSO - Jean-Marc KEMPF - Isabel FREUDENREICH - Sébastien LABOUREUR – Frédérique MACQUET - Emmanuel AQUINO - Mireille WEISS - Benoît FREYBURGER - Guy DAESSLE - Didier SCHERRER

Pouvoirs :

Denis ARNDT a donné pouvoir à Lucette SPINHIRNY
Pascale CAZAURAN a donné pouvoir à Jean-Marc KEMPF
Maria FURLANO a donné pouvoir à Guy DAESSLE
Dominique CHERY a donné pouvoir à Didier SCHERRER

Date de convocation : vendredi 21 septembre 2018

Présents : 25

Pouvoirs : 4

Votants : 29

M. le Maire : je voudrais souhaiter un prompt rétablissement à Madame FURLANO et lui dire que nous sommes de tout cœur avec elle.

1. Désignation du secrétaire de séance

Monsieur Sébastien LABOUREUR est désigné secrétaire de séance du conseil municipal du 28 septembre 2018.

2. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 8 juin 2018

Le conseil municipal, par 25 voix pour et 4 voix contre, adopte le procès-verbal de la séance du 8 juin 2018.

3. Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire : vous me permettez de ne pas tout reprendre. Il y a eu une petite modification. Je pense que vous l'avez vu. La modification concerne les orientations à savoir dans le chapitre 7.

Est-ce qu'il y a des questions ? Pas de questions ? Il n'y a pas de vote, puisque c'est un débat. On a déjà eu le débat il y a quelque temps.

Le conseil municipal a prescrit la révision du plan local d'urbanisme (PLU) le 25 juin 2016.

L'article L151-2 du code de l'urbanisme dispose que les PLU comportent un projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Selon l'article L151-5 du code de l'urbanisme, ce PADD :

- Définit les orientations générales d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques,
- Définit les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble de la commune.
- Fixe des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Conformément à l'article L153-12 du code de l'urbanisme, les orientations générales du PADD doivent être soumises au débat du conseil municipal, au plus tard deux mois avant l'examen du projet du plan local d'urbanisme. Un débat sur le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) a d'ores et déjà eu lieu lors du conseil municipal du 8 juin 2018. Or, dans le cadre du projet de PADD présenté, une modification a dû être réalisée concernant les orientations, à savoir dans le chapitre 7. Il a été ajouté la notion d'enseignement et par ailleurs la prévision de réalisation d'un nouveau pôle de sport/loisirs a été enlevée. En effet, le calendrier du projet n'était pas adapté à l'échéance du PLU et d'autres procédures seront à considérer pour rendre possible un équipement public dans ce secteur. Par ailleurs, certaines données ont été actualisées.

Les orientations générales sont donc les suivantes :

1. Les orientations concernant la préservation et la mise en valeur du noyau central :

- Accompagner l'adaptation du centre ancien aux conditions de vies actuelles,
- Définir les conditions permettant à la fois une densification progressive du centre ancien, mais également de renforcer l'attractivité et l'identité de ces espaces,
- Préserver et mettre en valeur le tissu bâti patrimonial principal,
- Renforcer les fonctions commerciales, touristiques et culturelles présentes dans le centre ancien,
- Valoriser les espaces publics et favoriser la convivialité urbaine.

2. Les orientations concernant le renforcement du tissu bâti :

- Dans le cadre de l'évolution du tissu bâti, s'appuyer sur la structure urbaine existante, ainsi que sur les caractéristiques locales (voirie, topographie,...)
- Permettre les initiatives visant à optimiser le foncier tout en préservant la qualité de vie et la cohabitation.

3. Les orientations concernant la mixité urbaine, l'habitat et la diversité des fonctions :

- Permettre la mixité dans la trame bâtie actuelle,

- Permettre l'évolution des constructions de façon à intégrer notamment l'adoption de dispositifs, d'isolation favorisant la performance énergétique, la mise en place des énergies renouvelables... Cette option doit cependant intégrer la nécessité de préservation du centre ancien.
- Fixer les dispositions permettant notamment de réaliser des constructions alternatives à la maison individuelle, de réaménager des bâtiments existants, de mettre en place des constructions groupées,
- Favoriser le maintien et le développement d'activités commerciales ou économiques au sein de la ville,
- Poursuivre la diversification de l'offre en logements de façon à répondre à la fois à une demande locale générée par le phénomène de décohabitation, mais également à celle issue de l'attractivité du territoire,
- Maintenir la diversité des fonctions sur le secteur de La Forge.

4. Les orientations concernant l'habitat social :

- Répondre, à travers le PLU, à l'obligation faite à la commune de se mettre à niveau concernant la production de logements sociaux,
- Fixer les dispositions visant à favoriser une réalisation cohérente des logements sociaux sur le territoire communal.

5. Les orientations concernant la maîtrise et la planification du développement urbain :

- Intégrer dans le projet la capacité de renouvellement urbain et la mobilisation d'une partie des terrains disponibles pour l'urbanisation situés à l'intérieur de la ville (densification),
- Les secteurs d'extensions doivent pouvoir accueillir de la mixité sociale et générationnelle, mais également fonctionnelle, à des fins commerciales et de services, compatibles avec la tranquillité d'un quartier résidentiel et éventuellement des équipements communaux de proximité,
- Définir des zones d'extension prioritairement localisées à proximité des réseaux de transport en commun existants sur le territoire. Valoriser également la proximité des grands axes de circulation,
- Fixer un phasage concernant l'urbanisation future : des secteurs seront mobilisables à court ou moyen terme, dans le cadre du présent PLU. Par contre, d'autres secteurs, considérés comme des réserves foncières non mobilisables en l'état, sont également inscrits dans le projet de façon à fixer le cadre général concernant l'évolution de la trame urbaine et permettre à la commune de mettre en œuvre une politique d'action foncière,
- L'ouverture des secteurs d'extension est à organiser à travers des Orientations d'Aménagement et de Programmation, afin de s'intégrer favorablement dans le contexte bâti existant, de compléter et enrichir la trame des voies existantes,...

6. Les orientations concernant l'équipement commercial et économique :

- Confirmer l'importance des activités économiques locales pour la vitalité de la commune au niveau des emplois et services proposés,
- Pérenniser les secteurs commerciaux existants,
- Renforcer l'attractivité économique locale en prévoyant l'aménagement d'un nouveau site d'activités, et l'extension de la zone de l'Europe,
- Fixer des conditions d'aménagement permettant d'encadrer au mieux l'organisation générale dans les futurs secteurs d'activités.

7. Les orientations concernant les équipements d'enseignement, touristiques et les loisirs :

- Renforcer et accompagner le développement éventuel des activités du lycée agricole,
- Accompagner la pérennité du complexe médico-pédagogique de l'ITEP à la Forge,
- Prendre en compte l'existence d'équipements sportifs et de loisirs et permettre l'éventuel renforcement de ces équipements,
- Permettre le développement de la capacité de stationnement au niveau des sites du Hohlandsbourg et de la Forge.

8. Les orientations concernant le développement des connexions internes et externes du territoire :

- Améliorer les conditions de circulation dans les différentes zones urbaines,
- Favoriser le développement des déplacements «doux», piétons et cyclistes,
- Prendre en compte la desserte de la commune par les transports en commun de type urbain et intégrer ce paramètre dans la définition des futures opérations d'urbanisme,
- Prévoir, dans le cadre de l'ouverture des futures zones d'extension à vocation principale d'habitation, la réalisation des connexions cohérentes avec le réseau viaire existant afin de faciliter l'intégration urbaine de ces nouvelles zones en permettant des liaisons efficaces avec les zones contiguës,
- Lors du réaménagement de la RD 83, intégrer le renforcement des liaisons douces, notamment au niveau de la halte de Wettolsheim, ainsi que la création d'un parking de covoiturage,
- Renforcer les capacités de stationnement sur différents secteurs du territoire,
- Compléter la politique de stationnement, par la mutualisation et le co-voiturage notamment.

9. Les orientations concernant la connexion numérique sur l'ensemble de la commune :

- Intégrer, dans le cadre des dispositions règlementaires du PLU, la possibilité pour les habitants et les entreprises, d'accéder dans les meilleures conditions aux réseaux de communication numérique à haut débit.

10. Les orientations concernant la réorganisation des espaces agricoles et viticoles :

- Le maintien et le développement des activités agricoles et viticoles doivent être recherchés dans le respect de la qualité de vie des habitants si les projets sont proches du tissu urbain résidentiel,
- Mettre en valeur et protéger le coteau viticole qui est un élément du patrimoine paysager des collines sous-vosgiennes et qui s'inscrit comme un potentiel agronomique de qualité,
- Définir le principe d'une constructibilité de ces espaces pour des bâtiments agricoles, sauf contraintes ou enjeux particuliers, encadrer cette possibilité et organiser cette constructibilité,
- Rechercher un équilibre entre exploitation agricole et milieux naturels pour protéger la biodiversité,
- Mettre en avant la préservation des secteurs agricoles dans la partie Ouest du ban communal, notamment au niveau du site de la forge.

11. Les orientations concernant la protection des espaces naturels et forestiers et la prise en compte des continuités écologiques :

- Préserver la diversité écologique de la trame verte et bleue,
- Protéger l'ensemble du massif boisé, comprenant les forêts communales et domaniales, ainsi que la forêt privée située en frange et la prise en compte des milieux naturels remarquables et de protection spécifique.
- Préserver les zones inondables et le cours d'eau, présentant une grande richesse faunistique et floristique, la mosaïque de près, champs et boisement de bord de Fecht, ...
- Prendre en compte les milieux naturels remarquables,
- Adapter le niveau de protection des espaces afin de permettre leur entretien et valorisation,
- Préserver le Parc existant sur le secteur de la Forge.

12. Les orientations concernant les paysages :

- Soigner la transition entre les zones d'extension et les espaces non bâtis,
- Prendre en compte l'appel visuel généré par le site du Hohlandsbourg,
- Mettre en avant l'importance de l'intégration paysagère concernant tout nouvel aménagement ou bâtiment implanté dans les espaces agricoles,
- Intégrer la nécessité de prévoir un traitement paysager des nouvelles opérations d'urbanisation, tant par rapport aux limites extérieures, que vis-à-vis du tissu préexistant (insertion paysagère). Cette disposition est d'autant plus vraie pour les opérations à vocation économique.
- Améliorer la perception visuelle des entrées de ville.

13. les orientations concernant les protections et les risques dans le projet communal :

- Intégrer la présence de risques naturels existants : coulée de boue au sud/ouest de l'agglomération, risque d'inondation le long de la Fecht, instabilités des sols au-dessus de la rue Schweitzer,
- Prise en compte des risques technologiques : transport de matières dangereuses, gazoduc, ...
- Protection du périmètre AOC,
- Prise en compte des contraintes générées sur les terrains concernés par une pollution des sols,
- Respect du périmètre de captage en eau potable,
- Etre attentif à la gestion des eaux pluviales et des eaux usées.

14. Les orientations concernant la modération de la consommation de l'espace et la lutte contre l'étalement urbain :

- Mise en avant, dans le cadre du projet de développement local, de la fonction et du rôle de la commune dans le territoire de Colmar Agglomération, tout en intégrant également les attentes de la loi SRU concernant la production de logements sociaux. A ce titre, la commune met en avant un besoin de mobilisation de 22 ha pour l'habitat à horizon 2033.
- Intégrer les capacités communales de densification de la trame bâtie existante et de renouvellement urbain comme un élément fondamental permettant de répondre à une partie des futurs besoins sans engendrer d'étalement du tissu bâti. Concernant plus particulièrement la mobilisation de terrains non bâtis à l'intérieur de la ville, un potentiel de valorisation d'environ 12,7 ha est envisagé (soit environ les 2/3 des espaces interstitiels existants).
- Prévoir la nécessité, dans le cadre des secteurs d'extension urbaine venant compléter l'offre précédente, de justifier d'une utilisation cohérente du potentiel mobilisé : localisation des terrains en continuité avec le bâti existant, recours à des opérations d'ensemble encadrées par des Orientations d'Aménagement Particulières, obligation de justifier d'une densité minimale de 40 logements/ha sur l'ensemble du territoire, prise en compte de la sensibilité paysagère, ...
- Maitriser la consommation foncière et l'ouverture à l'urbanisation des différents secteurs. Etablir un phasage en différenciant les secteurs urbanisables dans le cadre du présent PLU et les réserves foncières à plus long termes.
- Fixer des dispositions réglementaires visant à donner la possibilité d'optimiser au mieux le foncier encore disponible.
- Conserver la cohérence de l'enveloppe bâtie et maîtriser l'étalement urbain en fixant des limites claires à l'urbanisation le long des voies de communication existantes,
- Optimiser la mobilisation foncière liée aux besoins de développement économique : s'inscrire, quand cela est possible en continuité des zones existantes, se rapprocher des points d'accès au réseau de bus desservant la commune, définir des conditions d'aménagement spécifiques, ...

Le conseil municipal doit débattre des orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable telles que présentées ci-dessus ainsi que dans le document joint. La tenue de ce débat est formalisée par la présente délibération à laquelle est annexé le projet de PADD. La délibération sera transmise au préfet et fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois.

Le débat est ouvert sur les orientations générales du PADD du PLU en cours d'élaboration de la commune de Wintzenheim.

Considérant les orientations générales du Projet d'aménagement et de développement durables du PLU de la commune de Wintzenheim en cours d'élaboration telles que présentées dans le document annexé à la présente délibération,

Considérant que conformément à l'article L153-12 du code de l'urbanisme, le conseil municipal a débattu des orientations générales du PADD et après clôture du débat par Monsieur le Maire,

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L151-1 et suivants et R151-1 et suivants,

Vu l'article L153-12 du code de l'urbanisme,

Vu la délibération du conseil municipal de Wintzenheim en date du 25 juin 2016 qui prescrit l'élaboration du PLU et qui définit les objectifs poursuivis et les modalités de concertation,

Le conseil municipal :

- Prend acte de la tenue d'un débat sans vote sur le projet d'aménagement et de développement durables dans le cadre de la procédure d'élaboration du PLU de Wintzenheim,
- précise que la tenue de ce débat est formalisée par la présente délibération,
- précise que la présente délibération sera transmise au Préfet et fera l'objet d'un affichage au siège de la mairie pendant un mois.

Annexe 1 : Projet d'Aménagement et de Développement Durables

4. Adoption du Projet Urbain Partenarial pour le projet rue Adolphe Hirn à Logelbach avec Loonis habitat

Rapporteur : Jean-Marc KEMPF

La convention de projet urbain partenarial (PUP) présentée a pour objet la prise en charge financière des équipements publics rendus nécessaires par l'opération d'aménagement comprenant la construction de quatre logements sur la parcelle n°231 située section 19.

Afin de permettre l'aménagement de la parcelle sus - citée, il s'avère nécessaire de réaliser l'extension du réseau d'électricité.

L'équipement public nécessaire à la réalisation de ce projet est une extension du réseau électrique de 85 mètres située en dehors du terrain d'assiette du projet sur le domaine public.

Les quatre maisons nécessitent une puissance de raccordement de 12 kVa monophasé.

Les équipements propres à l'opération d'aménagement définis à l'article L. 332-15 du code de l'urbanisme ne sont pas inclus dans les équipements à financer au titre de la présente convention.

La Commune de Wintzenheim s'engage à faire réaliser cette extension dont le coût prévisionnel est de 6316,87€ HT. Loonis habitat s'engage à verser à la commune de Wintzenheim l'équivalent du coût des équipements publics prévus nécessaires aux besoins des futurs habitants des logements. Le cout reporté pris en charge par Loonis habitat est le montant HT.

Toutefois, ce montant est susceptible d'être révisé selon le coût réel en fin de chantier et les paiements seront donc ajustés en conséquence.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L.332-11-3 et L.332-11-4 relatifs au Projet Urbain Partenarial,

Considérant que Loonis habitat a déposé un permis de construire le 27 juin 2018 enregistré sous les numéros PC 068 374 18A 0015.

Considérant que la réalisation de l'extension du réseau électrique générée par l'opération d'aménagement projetée est indispensable à sa création,

Considérant que Loonis habitat souhaite participer aux charges financières de ces travaux d'équipement publics,
Considérant qu'une convention de Projet Urbain Partenarial permet d'apporter le cadre réglementaire nécessaire à la répartition des charges financières,
Considérant que le périmètre, l'équipement à financer ainsi que le montant de la participation de Loonis habitat sont définis dans le cadre de cette convention,

Le conseil municipal, par 25 voix pour et 4 voix contre :

- Approuve la convention de Projet Urbain Partenarial entre la commune de Wintzenheim et Loonis habitat telle que présentée ci-jointe,
- Autorise Monsieur le Maire à signer cette convention et les éventuels avenants à celle-ci ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Annexe 2 : Projet Urbain Partenarial entre la commune de Wintzenheim

5. Rapport d'activités 2017 de Colmar Agglomération

Rapporteur : Monsieur le Maire

L'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule qu'un rapport d'activités de l'établissement public de coopération intercommunale doit être adressé à chaque commune membre. Vous trouverez ci-joint le rapport d'activité 2017 de Colmar Agglomération.

Monsieur le Maire : très rapidement, puisque vous avez eu le document. Je vais déjà parler du développement du territoire. Le soutien à l'économie locale représente 175 187 € qui ont été engagés depuis le début de la mise en place des 3 dispositifs. 12 entreprises ont pu en bénéficier de l'aide à l'investissement matériel dans les entreprises de Colmar Agglomération, ce qui représente 130 766 euros. 6 entreprises ont pu en bénéficier de l'aide à l'aménagement intérieur des locaux, d'activités ou de service, en 2017 à hauteur de 32 421 €. L'aide à la reprise de locaux d'activités vacants représente un montant de 6 000 €. Pour les zones industrielles et d'activités, il y a eu 600 000 € de travaux avec la rénovation de la deuxième tranche de la rue Lavoisier. Vous avez des lots qui ont été vendus à Horbourg-Wihr pour une entreprise pour 375 180 € et pour une autre entreprise à hauteur de 132 660 €. Enfin dans la zone d'activités Les Erlen à Wettolsheim, une entreprise s'est installée pour un montant de 161 078. Les prix varient en fonction du terrain.

La clause d'insertion est un levier pour l'emploi. Les chiffres clés : 115 471 heures d'insertion réalisées depuis le démarrage du dispositif, 32 opérations de travaux, 341 bénéficiaire, 220 entreprises.

Le salon régional de la formation et de l'emploi a toujours un grand succès. Plus de 19 000 visiteurs et 300 exposants. Le soutien de Colmar Agglomération était de 28 449 €.

Pour l'université : la subvention annuelle de Colmar Agglomération est de 18 500 €. Les perspectives, je passe. Vous pourrez en prendre connaissance.

L'Office du Tourisme : le bilan du tourisme en Alsace en 2017 est de 21,5 millions de visiteurs, dont 14,2 millions de touristes (+ 10 %). En ce qui concerne les nuitées, on en compte 29,8 millions réalisées par les touristes, donc 10 % de plus. Et enfin le chiffre engendré par tout ce monde représente 2,3 milliards de chiffres d'affaires, soit + de 4 %. Il y a eu un film pour promouvoir les grands crus d'Alsace, un film documentaire et Colmar Agglomération a participé à hauteur de 5 000 €.

Pour l'aménagement du territoire et les déplacements urbains : Colmar Agglomération a acquis 7 autobus, pour un montant de 2 385 000 €.

On peut dire aujourd'hui que 88 % des arrêts de bus sont aux normes au niveau accessibilité.

Un investissement de 678 000 € a été réalisé pour le Système d'aide à l'exploitation et à l'information des voyageurs.

Pour le transport scolaire, il faut savoir aussi que Colmar Agglomération dépense 169 000 € pour 1262 bénéficiaires. On est bien d'accord, c'est pour les jeunes qui vont au collège, mais pendant les vacances ils ne peuvent pas bénéficier de cette gratuité.

Le budget transport, vous l'avez. Perspectives 2018 : achèvement du programme de mise en accessibilité des arrêts de bus, quand tout sera déterminé, ça fera 4,2 millions de dépensé pour la mise en accessibilité.

Le vélo dans le Plan de déplacements urbains : 9 000 Z'cartes correspondant à l'édition de 3 000 exemplaires, comprenant le centre-ville et la carte intercommunale des pistes cyclables ont été réalisées. Ces cartes ont été diffusées auprès des communes de Colmar Agglomération et des offices du tourisme.

Soutien à l'équipement des communes : je rappelle qu'il y avait 5 millions entre 2017, 2018 et 2019 pour l'aide pour les fonds de concours pour les communes. Wintzenheim en a bénéficié pour cette salle du conseil et en bénéficiera pour le pôle sportif.

La politique de l'habitat : l'élaboration du troisième PLH gérée par Madame SPINHIRNY au sein de Colmar Agglomération est en cours comprenant l'installation de la Conférence intercommunale du logement, l'élaboration de la convention intercommunale d'attribution et l'aide au portage foncier. Il y a 6 155 € versés pour la construction de 40 logements.

L'Environnement prend une grande part avec les aides en faveur des travaux d'économie d'énergie. Chaque personne faisant partie de Colmar Agglomération peut bénéficier d'une petite aide pour des travaux d'isolation. Le dispositif est étendu à l'ensemble des communes membres. 750 personnes se sont renseignées à l'espace Info-Energie, Dominique HEROLD, conseiller délégué, nous fera tout à l'heure le bilan concernant notre salon de l'énergie.

Pour l'eau potable et les eaux usées : on constate 85,8 % de rendement minimal du réseau d'eau de Colmar Agglomération. Il y a entre 90 et 99 % de performances d'épurations. Donc tout fonctionne bien. Alors parmi les investissements réalisés en 2017, on peut noter les opérations suivantes pour notre collectivité : démarrage de la seconde tranche de travaux d'eaux pluviales à Wintzenheim d'un montant de 4 300 000 € HT qui ont bénéficié d'une subvention de 956 000 € de la part de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

Les déchets : en 2017, le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères a baissé de 7,95 % à 7,30 %. Vous voyez que le volume des déchets aussi baisse. 79 % du réseau est constitué de conteneurs enfouis. Il y a effectivement encore certains secteurs à doter. Les bio-déchets sont aussi un succès. 104 000 usagers collectent les bio-déchets. Il y a eu 4 523 tonnes de bio- déchets collectées sans compter les 60 tonnes consommées par les poules distribuées aux Colmariens ou autres. Nous, on n'est pas rentré dans le dispositif, mais d'autres collectivités sont entrées dans le dispositif. Mais c'est quand même impressionnant quand on a des chiffres comme ça.

Les centres de recyclage et déchetteries : 80 % des déchets déposés au centre de recyclage du Ladhof suivent une filière de valorisation matière et 50 % des foyers de Colmar Agglomération utilisent les centres de recyclage et déchetteries de l'agglomération. La nôtre ouvrira en septembre 2019 à Logelbach.

La politique de la ville : 8 projets sur 84 jours ont été financés par Colmar Agglomération à hauteur de 15 130€ avec un financement de l'Etat d'un montant de 14 975 €. Il faut savoir que 629 jeunes dont 273 filles ont bénéficié de ces actions. 2 399 jeunes ont été accueillis, c'est quelque chose qui fonctionne très bien, représentant 102 616 € de coût réel pour Colmar Agglomération.

La Base Nautique de Colmar-Houssen a eu une baisse de fréquentation entre 2013 et 2014, mais depuis 2014 ça augmente. Je pense que pour 2018 nous aurons de bons chiffres, vu la chaleur qu'il a fait et je pense que les chiffres seront même excellents. Et bien sûr des contrôles sont réalisés par l'ARS.

En ce qui concerne les campings, le camping d'Horbourg-Wihr a fait d'énormes travaux. Ces campings sont en délégation de secteur public. Ces travaux ont porté un plus, puisque le chiffre d'affaires pour Horbourg-Wihr a augmenté de 29 % et pour le camping de Turckheim, des travaux ont été réalisés, certains restent encore à réaliser, augmentation du chiffre d'affaires + 2,5 %.

Les aires d'accueil pour les populations nomades, pour l'instant sont toujours les mêmes. Il n'y a pas encore d'aires de grand passage, puisque les propositions qu'avaient faites Colmar Agglomération n'ont pas été retenues jusqu'à présent. 1005 véhicules ont été mis en fourrière. C'est pratiquement toujours le même nombre d'année en année. Pour la fourrière animale, 806 animaux ont été capturés, essentiellement des chats.

La topographie, je passe.

Les ressources humaines, vous voyez les postes qu'il y a. 109 postes occupés, 84 techniques et puis les autres. Il y a des départs à la retraite. Il faut savoir que l'année prochaine, sur le rapport de 2018, il y aura une modification puisqu'on est en train de mutualiser les services de la Ville de Colmar avec Colmar Agglomération. Le personnel de la ville de Colmar qui travaillent pour plus de 50 % pour Colmar Agglomération va passer à Colmar Agglomération avec bien entendu leur accord. Vous avez les recrutements.

On peut parler de l'excellente santé financière et la réalisation de projets d'investissements importants. Après une année 2016 qui a vu s'étendre le périmètre de l'agglomération, avec les communes du Ried et des 7 bus qui ont été achetés, les résultats de clôture 2017 confirment l'excellente dynamique financière que Colmar Agglomération entretient depuis sa création, grâce à une réduction des dépenses de fonctionnement de 1,86% et une hausse des recettes de fonctionnement de 0,67 % en 2017, et ce, malgré la poursuite de la réduction massive des dotations de l'Etat que la collectivité a subie depuis 2014. Mais ça c'est aussi pour toutes les collectivités, il n'y a pas que Colmar Agglomération. Donc une baisse de 15 % depuis 2013, soit une perte de recette de 2 M€ en 2017 (5,7 M€ de pertes cumulées sur 4 ans), ce qui est important, mais ceci dit, on s'en sort encore pas trop mal.

On a une pression fiscale modérée sur les ménages comme sur les entreprises : le taux de taxe d'habitation est resté identique (8,27 %) et le taux de la contribution financière des entreprises (la CFE) a augmenté de 1,5% pour être fixé à 24,76%, mais reste bien inférieur au taux moyen national des communautés d'agglomération qui est de 26,76 %.

Quelques indicateurs de gestion comptable : le montant total des dépenses d'investissement (hors remboursement de la dette en capital) réalisées en 2017 s'élève à 17 891 686 € (soit + 55 % par rapport à 2016). Vous avez les principales dépenses que je ne vais pas reprendre, puisque je les ai pratiquement énuméré tout à l'heure. Vous avez le trombinoscope.

J'en ai terminé en ce qui concerne le rapport d'activités de Colmar Agglomération.

Oui, Monsieur DAESSLE

M. DAESSLE pour le groupe « Cap sur l'Avenir » : j'ai une question puisqu'on parle de la CAC. Au mois de juillet a paru une annonce légale et judiciaire « assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des pré-études de faisabilité du barreau routier au Sud de la Ville de Colmar entre la A35 et la RD83. Vous pouvez me donner une explication ?

Monsieur le Maire : c'est un projet qui existe déjà depuis longtemps.

M. DAESSLE pour le groupe « Cap sur l'Avenir » : parce qu'il est ancien.

Monsieur le Maire : il est ancien.

M. DAESSLE pour le groupe « Cap sur l'Avenir » : mais il remet ça ?

Monsieur le Maire : oui, oui, on remet ça, tout à fait.

M. DAESSLE pour le groupe « Cap sur l'Avenir » : c'était pour ça que je posais la question. C'est de nouveau d'actualité.

Monsieur le Maire : ce n'est pas oublié, c'est toujours d'actualité.

M. DAESSLE pour le groupe « Cap sur l'Avenir » : parce que c'était enterré depuis longtemps.

Monsieur le Maire : oui, oui.

M. DAESSLE pour le groupe « Cap sur l'Avenir » : donc il est reparti.

Monsieur le Maire : oui, oui, c'est reparti, tout à fait.

M. DAESSLE pour le groupe « Cap sur l'Avenir » : merci.

Monsieur le Maire : je vous en prie.

Le conseil municipal, après examen :

- prend acte, sans observation, du rapport annuel 2017 de Colmar Agglomération.

Annexe 3 : Rapport d'activités 2017 de Colmar Agglomération

6. Rapport d'activités 2017 du délégataire du contrat de Délégation de Service Public par voie d'affermage pour la gestion et l'exploitation du multi-accueil « Pom' de Reinette »

Rapporteur : Lucette SPINHIRNY

Conformément aux dispositions de l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au délégataire de communiquer un rapport de son activité permettant d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

La commune a délégué par voie d'affermage la gestion et l'exploitation du multi-accueil « Pom' de Reinette » aux PEP Alsace du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2017.

Mme SPINHIRNY : si vous avez des questions à poser, j'essaierai de vous répondre sans pouvoir peut-être le faire. Sinon je vous fournirai les informations que vous souhaitez le plus rapidement possible.

Monsieur le Maire : Monsieur DAESSLE

M. DAESSLE pour le groupe « Cap sur l'Avenir » : simplement une observation. Dans ce rapport, on ne parle pas de la gestion. Il y a simplement un rapport sur l'activité.

Monsieur le Maire : c'est ça.

M. DAESSLE pour le groupe « Cap sur l'Avenir » : je regrette justement qu'il n'y ait pas un rapport sur la gestion, sur le personnel, etc...C'est dommage.

Mme SPINHIRNY : je pense que nous sommes comme vous. Nous aurions aimé un rapport un peu plus complet, mais voilà ce que les PEP Alsace nous ont transmis.

M. DAESSLE pour le groupe « Cap sur l'Avenir » : c'est remplacé maintenant.

Monsieur le Maire : c'est changé.

Mme SPINHIRNY : c'est changé. Le délégataire est l'association People and baby, Enfance pour tous, depuis le 1^{er} janvier.

Monsieur le Maire : mais vous avez raison, on va demander effectivement à la nouvelle association qui gère, de nous fournir chaque année des chiffres.

Le conseil municipal, après examen :

- prend acte du rapport annuel 2017 de la Délégation de Service Public par voie d'affermage pour la gestion et l'exploitation du multi-accueil « Pom' de Reinette » des PEP Alsace.

Annexe 4 : Rapport d'activités 2017 du délégataire du contrat de délégation du service public par voie d'affermage pour la gestion et l'exploitation du multi-accueil « Pom' de Reinette »

7. Rapport d'activités 2017 du délégataire du contrat de Délégation de Service Public pour la gestion et l'exploitation par voie d'affermage du service périscolaire et de l'accueil de loisirs

Rapporteur : Lucette SPINHIRNY

Conformément aux dispositions de l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au délégataire de communiquer un rapport de son activité permettant d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

La commune a délégué par voie d'affermage la gestion et l'exploitation du service périscolaire et de l'accueil de loisirs aux PEP Alsace pour une durée de 5 ans à partir du 1^{er} janvier 2016.

Le conseil municipal, après examen :

- prend acte du rapport annuel 2017 de la Délégation de Service Public par voie d'affermage pour la gestion et l'exploitation du service périscolaire et de l'accueil de loisirs des PEP Alsace.

Annexe 5 : Rapport d'activité 2017 du délégataire du contrat de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation par voie d'affermage du périscolaire et de l'accueil de loisirs

8. Rapport d'activités 2017 du SIVOM du canton de Wintzenheim

Rapporteur : Lucette SPINHIRNY

Le compte administratif 2017 montre un total de dépenses de fonctionnement de 811 242 € (802 888,39 € en 2016) et de 66 506,50 € (54 267,39 € en 2016) de dépenses d'investissement. L'ensemble de ces dépenses est essentiellement couvert par les contributions des communes, par des participations et des subventions.

En matière de tourisme en 2017, le SIVOM a participé à l'évènementiel « Fête Française à Düsseldorf » et au Salon International du Tourisme et des Voyages de Colmar en novembre. Le SIVOM assure la communication et les animations touristiques des communes membres.

La compétence optionnelle en matière de promotion du tourisme ne pouvant plus être exercée en l'état, celle-ci a été reprise par Colmar Agglomération et par la Communauté de communes Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux.

Tout comme en 2016, le Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM) comptait en 2017 105 professionnel(le)s en exercice. Le RAM connaît une bonne fréquentation au niveau des animations délocalisées avec une moyenne hebdomadaire d'une trentaine d'assistant(e)s maternel(le)s et 60 enfants présents.

Le SIVOM entretient le COSEC (complexe sportif évolutif couvert) et gère son utilisation.

Il organise les transports scolaires des collégiens depuis les communes membres avec les collèges Jacques Prévert de Wintzenheim et Lazare de Schwendi d'Ingersheim, et celui des enfants des écoles élémentaires des deux SIVU Walbach / Zimmerbach et Obermorschwihr / Voegtlinshoffen / Husseren-les-Châteaux.

Des subventions ont été attribuées :

- Le collège Prévert de Wintzenheim se voit allouer une subvention de 13 €/élève, tout comme le collège Lazare de Schwendi d'Ingersheim pour les élèves de Walbach et Zimmerbach ainsi que les élèves des communes du Canton qui fréquentent la section bilingue,
- Le RASED et l'ULIS (deux dispositifs destinés à l'aide aux élèves en difficulté à l'école primaire) ont obtenu 2 500 €,
- L'opération « Mathématique sans frontière » a été créditée de 500 €,
- L'association sportive du collège Prévert a reçu 500 €,
- Les entrées « piscine » pour les élèves de 6^{ème} du collège Prévert sont subventionnées à hauteur de 3292 €.

Fin 2017, la demande de permis de construire pour la mise en accessibilité du COSEC et la construction d'une salle multisports a été déposé. Le coût de l'opération est estimé à 1 390 000 euros HT comprenant le remplacement du chauffage de la grande salle et l'isolation du bâtiment existant. Le Conseil Départemental a décidé de subventionner le projet par une subvention de 440 000 €.

Le conseil municipal, après examen :

- prend acte, sans observation, du rapport annuel 2017 du SIVOM du Canton de Wintzenheim.

9. Rapport d'activités du Syndicat Mixte de la Fecht Amont

Rapporteur : Dominique HEROLD

En 2017, la Directive Cadre sur l'eau 5DCE et le Schéma Directeur d'Aménagement de Gestion de l'Eau (SDAGE) devaient être mis en place.

La consultation entre le Conseil départemental et les quatre syndicats mixtes de la Fecht a été réalisée durant l'année 2017, l'objectif étant d'élaborer un programme de renaturation du cours d'eau en partenariat avec l'agence de l'Eau Rhin-Meuse. Ce programme s'inscrit dans un programme d'actions à réaliser pour atteindre un bon état écologique de la rivière.

Pour ce qui concerne Wintzenheim, l'état des lieux réalisé a montré que la Fecht possède un fort potentiel de mobilité, son lit se séparant en plusieurs chenaux à méandres divagants. Les eaux ont été regroupées en un lit unique, rectifié en amont de la commune et des protections de berge par enrochement ont été réalisées.

Le lit mineur, les berges et le lit majeur constituent une zone humide remarquable. Ce milieu abrite une riche biodiversité et empêcher la dégradation de ce milieu existant est une priorité du SDAGE Rhin-Meuse.

La restauration de la mobilité permettra de retrouver une grande diversité de milieux et d'habitat pour la flore et faune. Un espace de mobilité projeté devra se faire par l'acquisition foncière. Une bande de 10 mètres sera acquise le long de Fecht, afin de préserver un corridor écologique et faciliter la gestion de l'eau. Ces travaux de renaturation sont inscrits sur plusieurs années, du fait de l'acquisition de terrains.

Entre Turckheim et Zimmerbach, il est proposé de restaurer un secteur à chenaux multiples par une réalimentation de ce chenaux encore visibles pour que la rivière trouve son équilibre et sa dynamique

naturelle. Le contournement des seuils permettra de régler les problèmes de franchissabilité des seuils par les anguilles et le transport des sédiments.

Des plantations seront effectuées afin de diversifier la ripisylvie.

Un inventaire des arbres a été fait. Il est proposé de diminuer la proportion de robiniers et de réintroduire des saules et aulnes.

Au niveau du budget du syndicat, le montant de la participation de Wintzenheim est resté identique depuis 2016, soit 6287 €.

Communes	Montant en €
Griesbach au Val	340 €
Gunsbach	1197 €
Munster	7974 €
Turckheim	5816 €
Walbach	726 €
Wihr au Val	2992 €
Wintzenheim	6287 €
Zimmerbach	490 €
CG68	19500 €
Colmar	3204 €
Autres participations - entreprises	11480 €

M. HEROLD : je ne vais pas reprendre l'essentiel des points, puisque effectivement je suppose que tout le monde a lu le rapport d'activités tel qu'il est décrit ce soir dans le compte rendu. Je vais simplement reprendre quelques points.

Il faut savoir qu'à partir de 2017 il y a une directive cadre sur l'Eau qui s'est mise en place et également un schéma directeur d'aménagement de gestion de l'eau et ce schéma directeur reprend essentiellement des points importants, notamment d'inscrire un programme d'action pour atteindre un bon état écologique de la rivière. Jusqu'à présent le syndicat avait surtout en charge l'entretien du cours d'eau. Aujourd'hui, ça va au-delà puisqu'on demande à ce syndicat d'atteindre un bon état écologique de la rivière, c'est-à-dire en mettant en place un développement de la ripisylvie, c'est-à-dire des arbres qui sont en bordure de rivière, mais également en mettant en place des actions en faveur de la faune, tant aquatique que terrestre, aussi bien pour les oiseaux que pour les poissons, mais également pour la flore qui se développe le long de la rivière. Aujourd'hui il y a une réflexion qui est engagée, on va dans une meilleure qualité écologique.

Pour Wintzenheim, ce qu'il faut retenir, c'est que effectivement au niveau de la Fecht, Wintzenheim est impactée évidemment. Il y a eu la recréation d'un lit unique de la rivière, notamment avec des protections de berges, etc...et il y a un programme de renaturation qui se met en place. Donc ça s'inscrit dans ce qu'on appelle la trame verte et bleue au niveau de la gestion des eaux.

Pour l'année 2017, c'était surtout l'acquisition de terrains pour l'ensemble du syndicat de la Fecht avec un développement plutôt pour 2018 sur les actions plus concrètes en tant que telles. Voilà ce dont je voulais vous faire part par rapport à ce rapport d'activités.

Monsieur le Maire : Monsieur DAESSLE, il y a une partie de votre réponse, la dernière question, c'était ce que le conseil départemental finançait. Vous avez la réponse, puisque maintenant il y a les chiffres.

Le conseil municipal, après examen :

- prend acte, sans observation, du rapport annuel 2017 du Syndicat Mixte de la Fecht Amont.

10. Rapport d'activités du Syndicat Intercommunal de Traitement des Déchets de Colmar et Environs (S.I.T.D.C.E.)

Rapporteur : Dominique HEROLD

Quantité de déchets traitée

Le tonnage annuel de résidus est de 64787 tonnes soit une baisse de 200 tonnes par rapport à 2016. Cette baisse est liée au contingentement des apports des résidus issus des industriels et du SM4 durant la période des travaux de revamping.

Les apports des collectivités adhérentes au SITDCE est en légère augmentation (47464 tonnes en 2017, par rapport au 46901 tonnes en 2016).

Sous produits valorisables et déchets ultimes

En 2017, sur 12722 tonnes de mâchefers, 11169 tonnes ont été valorisées sous forme de granulats en travaux publics. Les granulats de mâchefers et les résidus ferreux valorisables poursuivent leur baisse successive année après année.

Tarifs des traitements des déchets

Pour l'année 2017, les tarifs ont été maintenus. Compte tenu des évolutions des tonnages et des engagements pris par les différents membres en termes de réduction des déchets, la TGAP sera revue suite à la modification du décret.

Tarifs 2018	Tarif /T	TGAP (base 2017)	Taxe com./T	Total HT/T
Collectivité membre	64.90	3	1.5	69.40
Collectivité non membre	92.27	3	1.5	96.77
Déchet industriel trié	95.33	3	1.5	99.83
Déchet industriel non trié	108.23	3	1.5	112.73

Tri conditionnement des encombrants incinérables des déchèteries

Depuis deux ans, des essais de tri et de conditionnement d'une partie des déchets incinérables sont réalisés en hiver par la société SCHROLL. L'opération consiste à conditionner durant la période d'arrêts du four. Les déchets sont stockés sur la plate-forme SCHROLL rue du Prunier. Ces déchets inertes sont remis dans le circuit de chauffage durant l'hiver.

Ces essais permettent de traiter en période hivernale des tonnes produites en été et de produire de la vapeur supplémentaire à cette période. Les quantités de déchets concernées sont estimées à 1500 tonnes par an.

Contrat d'achat de vapeur par la SCCU

La vapeur produite par le Centre de Valorisation Energétique des Déchets est valorisée depuis 1988 par la Société Colmarienne de Chauffage Urbain (SCCU). Celle-ci rachète la vapeur au SITDCE pour alimenter le réseau de chauffage urbain.

Ce contrat entré en vigueur en 1988 pour une durée de 20 ans et prolongé pour une période de 5 ans. De plus le nouveau contrat de concession pour une durée de 22 ans est entré en vigueur au 1^{er} octobre 2017.

L'échéance du prochain contrat de vente avec la Ville de Colmar sera revue courant 2018.

Energie produite

L'énergie produite se situe à 151556 MWh, une baisse par rapport à 2016, liée aux arrêts de lignes pour travaux.

Travaux 2017

L'année 2017 a été marquée par la réalisation des travaux de renouvellement et d'amélioration du centre de valorisation des déchets. Ces travaux attribués au groupe CNIM et réalisés selon le calendrier prédéfini ont permis de renouveler le dispositif d'incinération.

A l'issue de la phase de travaux, l'abattement des NOx < à 80mg/m³ sont à la hauteur des garanties attendues. Par contre les réglages de combustion ont entraîné un dépassement de pics ponctuels de CO₂, soit soixante heures de dépassement.

Personnel

Le personnel affecté au fonctionnement de l'usine est de 25.5 personnes.

M. HEROLD : les points marquants, c'est le fait que le tonnage annuel de déchets a baissé d'environ 2 000 tonnes, puisqu'il y a eu des travaux en 2017, ce qu'on appelle les travaux de revamping, c'est-à-dire que l'usine d'incinération a dû se mettre aux normes et on a dû refaire un four complètement au niveau de l'usine d'incinération. C'est ce qui explique effectivement la baisse du tonnage annuel de déchets. Ce qu'il faut savoir, c'est qu'au jour d'aujourd'hui, l'essentiel des travaux est quasiment terminé puisqu'il y a encore une partie à réaliser, mais qui sera réalisée sur 2018, puisque normalement fin 2018 l'ensemble des travaux devrait être réalisé.

L'usine a profité de ces travaux de revamping pour refaire de nouvelles installations, c'est-à-dire à réinjecter un montant de 1 million d'euros pour remettre aux normes et pour refaire des travaux supplémentaires qui n'étaient pas prévus initialement, mais ils ont profité effectivement de ces arrêts pour le faire. Il faut savoir qu'aujourd'hui on arrive à valoriser quand même les mâchefers, c'est-à-dire que sur l'ensemble des résidus de chaux qui sont là, on arrive pratiquement à valoriser l'essentiel de ces mâchefers en forme de granulats notamment pour les travaux publics. Les résidus de l'usine d'incinération sont revendus à des entreprises de travaux publics. L'usine met en place depuis quelque temps un tri conditionnel des produits ménagers, c'est-à-dire que tous les ans sont détournés une certaine quantité de produits, c'est-à-dire de déchets ménagers, durant la période estivale, qui sont stockés sur la plateforme Schroll et qui sont ensuite réinjectés durant l'hiver, là où il y a besoin de plus de chauffage, notamment pour créer de la vapeur. Ils sont injectés à ce moment-là. C'est un accord qui a été accepté par la Préfecture depuis un an et je pense que tous les ans il y aura à peu près 1 500 tonnes qui vont être ici pas détournés, mais simplement décalés par l'incinération normale. Les travaux sont pratiquement terminés. Il reste notamment des réglages de façon à diminuer encore la quantité d'oxyde d'azote qui est émise de façon à arriver à une quantité de 80 mg par m³. Ça a nécessité effectivement un certain nombre de réglages qui pour l'instant ne sont pas encore tout à fait terminés.

Le dernier point dont je voulais faire part, c'est que l'usine d'incinération est toujours dans un cadre d'amélioration de qualité, c'est-à-dire elle est inscrite au niveau ISO 14001 et 5001 des traitements des déchets. L'impact de ces qualifications, de ces certifications particulières, c'est que ça permet effectivement de diminuer la taxe sur les produits polluants. Globalement au niveau de la Communauté de Colmar, ça permet effectivement d'économiser 560 000 € annuellement, du fait que c'est une taxe qu'on ne reverse pas de façon supplémentaire à l'Etat, puisque effectivement nous sommes certifiés. Voilà les points dont je voulais vous faire part.

Le conseil municipal, après examen :

- prend acte, sans observation, du rapport annuel 2017 du Syndicat Intercommunal de Traitement des Déchets de Colmar et Environs.

11. Adoption des statuts modifiés du SIVOM du canton de Wintzenheim

Rapporteur : Monsieur le Maire

La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) transfère, aux termes du nouvel article L 5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, de nouvelles compétences obligatoires au 1^{er} janvier 2017, en matière de développement économique, de collecte et de traitement des déchets et d'accueil des gens du voyage.

En matière de développement économique, l'action de promotion touristique de l'agglomération par le soutien aux offices de tourisme de Colmar, de Turckheim, des Bords du Rhin (au titre de la commune de Jepsheim), ainsi qu'au SIVOM du canton de Wintzenheim, au titre de ses actions de promotion du tourisme pour les communes de Turckheim, Wettolsheim et Wintzenheim, exercée jusqu'à présent au titre de ses compétences facultatives, est devenu une compétence obligatoire de l'intercommunalité, en application de la Loi du 7 août 2015 précitée.

Ainsi, le SIVOM ne peut plus disposer de la compétence « Tourisme ».

Toutefois, le SIVOM continue d'avoir une activité liée à la valorisation du territoire. Ainsi, le SIVOM propose de prendre la compétence optionnelle « animation du territoire » en lieu et place de la compétence précédemment appelée « Tourisme », celle-ci étant dorénavant réservée à Colmar Agglomération.

Cette compétence comprendrait l'édition du guide annuel des manifestations des communes, des documents informatifs divers et la gestion des circuits de randonnées et de loisirs.

Cette décision nécessite de recueillir les délibérations conformes de chacune des assemblées délibérantes membre du SIVOM. Il revient ainsi au conseil municipal d'approuver la mise à jour des statuts proposés.

Vu les statuts du Syndicat Intercommunal à vocation multiple du Canton de Wintzenheim ;

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L 5211-18 et L 5211-5 ;

Vu la délibération du comité syndical en date du 27 août 2018 notifiée le 30 août 2018 à la commune de Wintzenheim approuvant le projet de modification des statuts ;

Considérant le projet de nouveaux statuts ;

Considérant le délai de 3 mois imparti aux membres du syndicat pour se prononcer et les conditions de majorité requises, rappelées dans l'exposé des motifs ;

Monsieur le Maire : est-ce qu'il y a des observations ? Monsieur DAESSLE

M. DAESSLE pour le groupe « Cap sur l'Avenir » : pour cette compétence, le principe des cotisations sera le même que celui du tourisme ?

Mme SPINHIRNY : non, en fait les cotisations seront moindres, puisqu'il n'y aura plus de cotisations par habitant, ni par capacité de lit. Il y aura juste une cotisation qui sera demandée effectivement par nombre d'habitants et qui sera bien moindre que celle qui existait puisqu'il n'y a plus la notion de promotion du tourisme, le but étant de maintenir en l'état un peu les offres par rapport aux circuits circulaires qui étaient tracés et entretenus également et balisés par exemple. Mais il y a bien d'autres actions encore que le SIVOM

faisait et qu'il pourra encore faire, sans que les communes qui adhèrent tombent dans l'oubli complet. Juste pour exemple, les campings de Turckheim, Eguisheim, Herrlisheim, nous ont demandé beaucoup de dépliants, notamment pour les balades autour des châteaux, balades circulaires, le canton en balade également, aussi à pied qu'à vélo. Nous avons également l'office du tourisme qui pas plus tard que la semaine passée, nous a demandé les mêmes dépliants, puisqu'ils n'ont strictement rien concernant les petites communes alentours.

Le conseil municipal, par 25 voix pour et 4 abstentions :

- Approuve la modification des statuts du SIVOM de Wintzenheim dans sa version jointe en annexe,
- Adhère à la compétence optionnelle « animation du territoire » à compter du 1^{er} janvier 2019,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Annexe 6 : Projet des statuts modifiés du SIVOM du canton de Wintzenheim

12. Acquisition des parcelles n°19 et 136 et de la maison – section 13 situées 7 rue Clémenceau

Rapporteur : Dominique SCHAFFHAUSER

L'étude de déplacement réalisée en 2017 a montré que certains secteurs de la commune, principalement en centre-ville, rencontraient une saturation du stationnement. En effet, les enquêtes de rotation ont indiqué que l'offre était insuffisante :

- Rue Clémenceau sur le tronçon entre la rue de Lattre de Tassigny et la mairie : le taux d'occupation étant de 90% à 100% dans les heures de pointe,
- Parking de la salle des fêtes : cette place fait partie des secteurs repérés comme étant une zone saturée manquant de stationnement.

Afin d'améliorer le stationnement en centre-ville, les pistes d'amélioration présentées par l'étude de déplacement sont de modifier la réglementation des parkings, et par exemple, de mettre en zone bleue le parking de la salle des fêtes et/ou du Général de Gaulle, et aussi de créer des poches de stationnement.

La maison située 7, rue Clémenceau a été mise en vente. Au total, les deux parcelles représentent une surface de 4,43 ares. Cela représente la possibilité de créer une dizaine de places de stationnement. Ainsi, il s'agit d'acquérir cette maison afin de la démolir pour créer un parking supplémentaire. Une négociation a eu lieu avec les propriétaires, et celle-ci a abouti à fixer le prix d'achat à 170.000 €.

Vu l'avis des Domaines évaluant les parcelles n°19 et 136 – section 13 - à 180 000 €,

Monsieur le Maire : est-ce qu'il y a des remarques ? Monsieur DAESSLE

M. DAESSLE pour le groupe « Cap sur l'Avenir » : vous parlez de l'acquisition des parcelles, mais il y a la maison.

Monsieur le Maire : oui, oui, la maison.

M. DAESSLE pour le groupe « Cap sur l'Avenir » : parce qu'elle n'est pas mentionnée. Enfin bref.

Monsieur le Maire : elle est sur une parcelle.

M. DAESSLE pour le groupe « Cap sur l'Avenir » : oui, si on veut. Mais cette parcelle servira principalement au cabinet médical.

Monsieur le Maire : ce sera un parking public.

M. DAESSLE pour le groupe « Cap sur l'Avenir » : c'est plutôt un parking qui servira à des privés. Je pense que c'est plutôt les privés qui auraient dû acquérir.

Monsieur le Maire : pour l'instant Monsieur DAESSLE, pour nous c'est un parking public.

M. DAESSLE pour le groupe « Cap sur l'Avenir » : mais moi je ne pense pas.

Monsieur le Maire : après on ne peut pas obliger les gens à se garer ailleurs s'ils vont au pôle médical, c'est clair.

M. DAESSLE pour le groupe « Cap sur l'Avenir » : ça me paraît logique, ça fait partie du même terrain, de la même propriété. C'est la maison Maurer, donc ça c'est du privé et c'est les privés qui auraient dû acquérir. Donc là je ne peux partager ce point de vue.

Monsieur le Maire : ce n'est pas un parking privé, c'est bien un parking public. C'est comme ici, quand vous regardez le parking public que nous avons ici, il est saturé. Cette semaine je le disais, il n'y a plus de possibilité de se garer ici. Heureusement que nous avons le petit parking à côté de la Mairie. Ça vous ne pouvez pas l'en empêcher. C'est comme ça.

M. DAESSLE pour le groupe « Cap sur l'Avenir » : nous sommes d'accord.

Monsieur le Maire : on va réglementer ce parking. Par contre on peut le réglementer.

M. DAESSLE pour le groupe « Cap sur l'Avenir » : ça fait partie intégrante, je pense, d'une propriété. Ça c'est un point de vue. Nous en avons un autre. Nous estimons que c'est plutôt une affaire de privés.

Mme SPINHIRNY : il y a aussi des commerces à proximité, la banque en face, la Poste. Vous avez l'Arthuss avec l'espace animations et l'école de musique qui sont à proximité. Nous savons très bien que souvent le parking place des fêtes et place du Général de Gaulle ne suffisent pas à accueillir toutes les voitures.

M. DAESSLE pour le groupe « Cap sur l'Avenir » : il me paraît évident qu'avec l'activité qui existe au cheval blanc où une partie aussi est privée, que les gens viendront stationner ici et qu'ils vont l'utiliser. C'est tout à fait évident et normal, ça fait partie d'un ensemble.

Monsieur le Maire : je voudrais rappeler quelque chose Monsieur DAESSLE si vous permettez. Le pharmacien a déjà acheté 4 places devant la pharmacie. Les médecins ont derrière leur parking privé. On considère que c'est un parking aussi bien pour la banque populaire, pour le pôle médical, pour la Poste, pour le marché, pour Arthuss.

M. DAESSLE pour le groupe « Cap sur l'Avenir » : ils étaient obligés d'acheter des parkings, ça fait partie de leur commerce.

Monsieur le Maire : non, ils n'étaient pas obligés. Monsieur SCHWAB a acheté 4 parkings carrément devant la pharmacie. On ne partage pas le même point de vue, ce n'est pas grave.

Le conseil municipal, par 25 voix pour et 4 voix contre :

- Approuve l'acquisition des parcelles cadastrées section 13 n° 19 et n°136 pour un montant de 170 000 €, les frais de notaire étant à la charge de la commune,
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié ainsi que tout acte à intervenir pour l'exécution de la présente délibération.

Annexe 7 : Plan des parcelles n°19 et 136 situées 7 rue Clémenceau

13. Acquisition de la parcelle 139 (nouvelle numérotation n°149 et 150 - section 25) et de la maison situées 4 rue du cimetière à Logelbach

Rapporteur : Daniel LEROY

Le quartier de Logelbach rassemble 2700 habitants à Wintzenheim, sans compter les habitants résidant sur les communes limitrophes mais appartenant au même secteur. Malgré la proximité de Colmar, il s'avère qu'il n'y a pas de médecins installés à proximité, et ce par manque de locaux disponibles et adaptés.

Afin de pallier à ce déficit, il est proposé de réaliser une opération permettant de créer une réponse appropriée, à savoir une maison de santé.

Un ensemble d'éléments favorables et la possible disponibilité de locaux ont fait que la maison située au 4 rue du cimetière présente tous les éléments permettant cette création :

- Situation au centre de Logelbach,
- Bâtiment visible de la route,
- Bâtiment de deux niveaux représentant une surface plancher total d'environ 190 m² permettant de créer plusieurs cellules,
- Proximité d'un parking public,
- Coût d'acquisition raisonnable permettant un amortissement relativement rapide de l'opération.

La création d'une maison de santé serait donc réalisable par l'acquisition de ces terrains et de cette maison aux propriétaires actuels, Mesdames Solange KIENLEN SCHUBNEL et Marie-Jeanne SCHUBNEL.

La surface de la parcelle 139 (ancienne numérotation) devenue parcelle 150 est de 195 m² à laquelle s'ajoute 7 m² issue de la parcelle 102 et constituant maintenant la parcelle 149.

Vu l'avis des Domaines du 16 mars 2018 évaluant le bien immobilier à 170 000 €,

Le conseil municipal, par 25 voix pour et 4 voix contre :

- Approuve l'acquisition des parcelles n°149 et 150 – section 25, d'une surface totale de 202 m² (issues des parcelles numérotées précédemment 102 et 139) et de la maison pour un montant de 170 000 € à Mesdames Solange KIENLEN SCHUBNEL et Marie-Jeanne SCHUBNEL, les frais de notaire étant à la charge de la commune,
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié ainsi que tout acte à intervenir pour l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Maire : Monsieur DAESSLE

M. DAESSLE pour le groupe « Cap sur l'Avenir » : je constate que vous devenez des spécialistes de la construction et du privé. Ce sont des actions pour des privés, je suis désolé. Vous allez encore mettre de l'argent pour faire des transformations. Il y a au moins 400 ou 500 000 € je pense....

Monsieur le Maire : 400 000 €

M. DAESSLE pour le groupe « Cap sur l'Avenir » : je ne suis pas loin, mais je regrette ce sont des actions privées et non pas communales. C'est l'argent du contribuable.

Monsieur le Maire : je vais d'abord vous répondre sur un point, je laisserai Monsieur LEROY expliquer. Première chose, aujourd'hui vous le savez aussi bien que moi si vous lisez les documents que je fais passer de la Mairie, les dotations de l'Etat baissent, on est bien d'accord. Aujourd'hui on peut se permettre encore d'acquérir ces maisons et de faire effectivement des travaux pour avoir un revenu d'ici 10 ans. Il faut savoir quand même que le pôle médical ici à Wintzenheim-centre ramènera 70 000 euros annuellement à la commune. Le bâtiment sera amorti sur 15 ans. Logelbach, pareil amortissement sur 15 ans. On peut dire qu'ils rapporteront bien 100 000 € qui rentreront dans les caisses de la commune. Aujourd'hui on m'a reproché et vous le premier, si je reprends quelques années en arrière, qu'on bradait tout ce qui était à la commune. Aujourd'hui on achète pour se faire un petit pécule d'ici 10 ans pour ramener de l'argent à la commune, je suis encore une fois critiqué. Mais ça c'est comme ça et j'en prends acte. A vous Monsieur LEROY.

M. LEROY : je voulais dire tout d'abord qu'on respecte votre point de vue, Monsieur DAESSLE. Il n'y a pas de problème. Simplement en politique, il y a plusieurs notions de service public. Aujourd'hui à Logelbach, moi ça fait 35 ans que j'y habite, j'entends dire et moi-même, je n'ai pas mon médecin à Logelbach, j'entends dire qu'il n'y a pas de médecin, c'est une population vieillissante qui a besoin de médecin. Depuis 35 ans, il y a eu des maisons en vente, il y a eu des privés qui auraient pu s'installer, ou les gens, les cabinets médicaux ou d'autres services médicaux auraient pu s'installer. Ça ne s'est pas fait. Le besoin est toujours là. Le service public, c'est aussi rendre service à la population. Il manque de médecins sur Logelbach. La commune rend et entre dans sa mission de service public en facilitant l'installation des médecins. Ça ne coûtera pas d'argent à la commune sur le moyen terme puisque au bout de 12 ou 15 ans ça rapportera de l'argent. Donc je ne crois pas qu'on dévie de notre mission.

M. DAESSLE pour le groupe « Cap sur l'Avenir » : d'abord je voudrais vous dire, chacun peut avoir son point de vue. On est d'accord. D'ailleurs Monsieur LEROY l'a dit. En ce qui concerne 12 ans ou 15 ans, vous aurez des travaux de rénovation, donc votre amortissement sera totalement différent d'aujourd'hui. Ensuite, vous avez fait par ailleurs, parce qu'il faut voir le global, mais s'il est attribué au pôle sportif 4 millions d'emprunt, il ne faut oublier qu'il y a des emprunts qui se font. Donc si vous voulez, dans un pot global, il faut tenir compte de tout l'investissement. Alors je pense que l'investissement n'est pas forcément rentable en disant les rentrées, parce qu'après ça il y aura d'autres problématiques et je répète, alors je reviens un peu vers ce qu'a dit Monsieur LEROY, sur le site SAIC, il y a des kinés, des gens qui se sont installés là-bas. Il y avait d'autres possibilités pour des médecins. Le pôle médical n'est pas forcément ce qui va appâter le médecin. Le médecin est un problème pour venir s'installer à Logelbach et on en a cherché depuis des années. C'est tout à fait une autre problématique. Alors moi je pense qu'effectivement nous achetons, nous faisons. Il y a peut-être d'autres personnes qui pouvaient être intéressées pour ce bâtiment, mais ce n'est pas le rôle de la collectivité et nous ne sommes pas dans un territoire de désertification où il y a manque de médecins. Ça je suis désolé. Il y a peut-être manques de spécialités, je suis entièrement d'accord, mais des médecins généralistes, il y en a. Seulement faut-il encore qu'ils veuillent bien venir à Logelbach.

Monsieur le Maire : Monsieur DAESSLE, vous parlez de la SAIC Velcorex. Effectivement il y a des kinés qui se sont installés là, mais c'était du privé. C'était privatif. Elles ont souhaité être là. N'oublions pas que nous avons une maison de seniors qui va être mise en location maintenant. Il y a 101 appartements de seniors et je crois que Monsieur LEROY a tout à fait raison de dire que c'est un service public que nous mettons en place.

Et la commune ne sera pas perdante, même si un jour elle veut revendre le bien, il n'y aura aucun souci de ce côté-là. Je crois qu'il aura pris de la valeur.

M. DAESSLE pour le groupe « Cap sur l'Avenir » : ça c'est un autre problème la revente.

Monsieur le Maire : il y a 12 ans d'amortissement et dans 12 ans je ne pense pas qu'on ait le ravalement de façades et gros travaux à faire. A mon avis, il y aura l'entretien courant comme dans toutes les maisons. Bon vous n'êtes pas d'accord avec nous, c'est tout à fait normal. Je comprends et je respecte.

Le conseil municipal, par 25 voix pour et 4 voix contre :

- Approuve l'acquisition de la parcelle n°139 modifiée – section 25 (issus des parcelles mères 102 et 139 - nouvelle numérotation en cours) et de la maison pour un montant de 170 000 €, les frais de notaire étant à la charge de la commune à Mesdames Solange KIENLEN SCHUBNEL et Marie-Jeanne SCHUBNEL,
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié ainsi que tout acte à intervenir pour l'exécution de la présente délibération.

Annexe 8 : Plan de la parcelle n°139 et de la maison situées au 4 rue du cimetière à Logelbach

13. Actualisation des permissionnaires des lots de chasse

Rapporteur : Ludovic CAMPITELLI

L'article 20.1 du cahier des charges de la chasse communale stipule que la personne physique détentrice du droit de chasse sur un lot peut s'adjoindre des permissionnaires. Les permissionnaires, sur demande du détenteur du droit de chasse sont agréés par le conseil municipal après avis de la commission communale consultative de la chasse.

Wintzenheim dispose de deux lots qui ont été attribués à deux locataires par délibération du conseil municipal du 6 octobre 2014 :

- Le lot n°1 d'une consistance de 427 ha dont 140 ha boisés a été loué à Monsieur Didier SCHUWER,
- Le lot n°2 d'une consistance de 661 ha dont 523 ha boisés a été attribué à Monsieur Antoine MERTZ.

Depuis 2014, il est nécessaire d'actualiser les permissionnaires, Monsieur SCHUWER ayant modifié sa liste et Monsieur Bernard NIQUET, permissionnaire de Monsieur Antoine MERTZ étant décédé.

Les listes des permissionnaires actualisées seraient donc les suivantes :

Permissionnaires du lot 1 :

- Monsieur Vincent HAEN – 1 rue de la Cité – 68570 SOULZMATT
- Monsieur Marc WEIL – 3, rue Rivoli – 67600 HILSENHEIM

Permissionnaires du lot 2 :

- Monsieur Jean BUTZ – 6, rue du Kohlenberg – 67470 SELTZ
- Monsieur Jean Michel NUSS – 4a rue de la Brasserie – 67340 INGWILLER

La condition de distance décrite à l'article 6.1 du cahier des charges est respectée à savoir que le lieu de séjour doit être situé à moins de 100 km à vol d'oiseau du territoire de chasse. Les permissionnaires ont également présenté les documents prévus à l'article 6 de ce même cahier des charges.

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le code de l'Environnement,
- VU l'arrêté Préfectoral du 2 juillet 2014 définissant le Cahier des Charges Type relatif à la location des chasses communales du Haut-Rhin pour la période du 2 février 2015 au 1^{er} février 2024,
- VU la présence des documents prévus à l'article 6 du cahier des charges fournis par les permissionnaires,
- VU l'avis favorable de la Commission Communale Consultative de la Chasse en date du 20 septembre 2018,

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve la liste actualisée des permissionnaires telle que précisée pour les lots de chasse 1 et 2 et de délivrer les agréments des permissionnaires de Monsieur Didier SCHUWER et Monsieur Antoine MERTZ,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

14. Demande de subvention exceptionnelle auprès du Ministère des Armées pour l'organisation des festivités du Centenaire de la fin de la 1^{ère} Guerre Mondiale

Rapporteur : Patrice DUSSEL

Afin de commémorer le centenaire de la fin de la première guerre mondiale, il est prévu :

- Vendredi 9 novembre 2018 à 20H30 à l'Eglise St Laurent : un concert de musique militaire de la fanfare des Hussards d'Altkirch,
- Du vendredi 9 au 12 Novembre 2018 : une exposition « *Le retour à la France* » au gymnase scolaire,
- Le 11 novembre à 11h00 : la cérémonie patriotique au Monument aux Morts de Wintzenheim.

Lors de l'exposition, la Société d'Histoire mettra l'accent sur la victoire, la fin de la guerre, l'arrivée des troupes françaises, le départ des fonctionnaires allemands et de leurs familles et le problème de la langue.

Une reconstitution historique sera montée au cœur de l'exposition avec des tirages photos de 2m sur 3m et des mannequins avec des costumes alsaciens.

La cérémonie patriotique aura lieu le 11 novembre 2018 à 11h au Monument aux Morts. Cette cérémonie sera marquée par les événements suivants :

- Les chorales de Wintzenheim, Desidela, la chorale Sainte Cécile et la chorale Laurentia ont donné un accord de principe pour chanter tous ensemble la Marseillaise,
- Un groupe d'élèves chantera le refrain des enfants de la Marseillaise,
- Un jeune du Conseil Municipal des Jeunes donnera lecture de la liste des morts de Wintzenheim.
- Les jeunes de l'espace Arthuss participeront à la commémoration sous la forme d'un lâcher de lanternes avec des messages de paix.

Le plan de financement est le suivant :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant	%
Impression des planches et photos de l'exposition	900 €	Commune	1500 €	51,7%
Cachet de la fanfare des Hussards d'Altkirch	600 €	Ministère des Armées	1400 €	48,3%
2 mannequins	600 €			
Communication	500 €			
Vin honneur	300 €			
Total	2900 €		2900 €	100%

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve la composition des évènements commémorant le centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale,
- Approuve le plan de financement tel que précisé ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention à ce titre auprès du Ministère des Armées à hauteur de 48,3 % des dépenses soit 1400 €,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

15. Attribution d'une subvention exceptionnelle à Wintzen'Arts

Rapporteur : Monsieur le Maire

Wintzen'Arts organisait dans le cadre de la fête des Saveurs une exposition de peinture et / ou de sculpture. De cette manifestation communale qui n'a plus lieu dans son entièreté, il reste cette exposition. En effet, l'évènement organisé par Wintzen'Arts au gymnase scolaire se perpétue, mais toujours organisé par la commune.

Etant toujours une manifestation communale, le gymnase devrait être mis à disposition. Or l'association a réservé et payé la salle pour l'exposition prévue à hauteur de 330 €. Dans la mesure où le chèque a déjà été encaissé, il est proposé de financer la location par une subvention exceptionnelle de 330 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve l'attribution d'une subvention exceptionnelle au profit de l'association Wintzen'Arts d'un montant de 330 €,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

16. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association de l'école de musique et de danse de Wintzenheim

Rapporteur : Valérie HAIDAR

L'école de musique et de danse a réservé la halle des fêtes pour leur manifestation de fin d'année en cas de mauvais temps. A ce titre, l'association a versé à la commune 112 € pour la location de la halle des fêtes. Or, par la suite, la commune a souhaité profiter de cette manifestation pour faire l'annonce de la nouvelle saison culturelle 2018-2019 afin de pouvoir bénéficier du plus large public possible. C'est devenu ainsi une manifestation communale et dans ce cadre, il n'y a pas lieu de faire supporter à l'école de musique et de danse le coût de la location de la halle des fêtes.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 112 € au profit de l'association de musique et de danse,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

17. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association du Monument National Hartmannswillerkopf

Rapporteur : Patrice DUSSEL

Le Hartmannswillerkopf est un haut lieu de mémoire et fait partie des quatre monuments nationaux de la Grande Guerre avec un champ de bataille, une nécropole nationale et une croix sommitale haute de 20 mètres dominant la plaine d'Alsace.

Mise en lumière en 1936, le système électrique est aujourd'hui obsolète et ne permet plus de réaliser l'éclairage de la croix. A l'approche du centenaire de l'armistice de la Grande Guerre, l'association souhaite remettre en marche et moderniser l'éclairage par des luminaires Led. Le nouveau système a été chiffré à 43 000 €.

Le Comité du Monument National du Hartmannswillerkopf ne disposant pas d'une telle somme, un appel aux dons a été lancé auprès des collectivités du département.

Aussi, il s'agirait d'accorder une subvention de 200 € à ladite association.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve l'attribution d'une subvention exceptionnelle au profit de l'association du monument national Hartmannswillerkopf d'un montant de 200 €,
- Autorise le Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

18. Décision Modificative n°1 du Budget Principal 2018 de Wintzenheim

Rapporteur : Claude KLINGER-ZIND

Pour mettre en concurrence les sociétés d'assurances pour les dommages-ouvrages, il est nécessaire de disposer des marchés de travaux afin que les sociétés puissent avoir connaissance de tous les éléments d'information relatifs au mode de construction. Or, lors de la réalisation du budget, l'ensemble des éléments n'était pas disponible pour réaliser les cahiers des charges.

La mise en concurrence a été réalisée en juin et juillet et le courtier Verspieren avec la MAF ont proposé la meilleure offre pour le pôle sportif et le pôle médical.

Pour ce qui est de l'extension du groupe scolaire de Logelbach, la nécessité de relancer certains lots a entraîné l'ajournement de la procédure de mise en concurrence de l'assurance dommage ouvrage relative à ces travaux, mais dont il est possible d'évaluer le coût pour procéder à l'inscription budgétaire.

Par ailleurs, la transaction établie avec la chorale Laurentia approuvée par le conseil municipal le 8 décembre 2017 suppose une modification des inscriptions des crédits.

Le versement de l'indemnité étant différé dans le temps, au niveau comptable, il convient de constater la dette de la commune vis-à-vis de la chorale Laurentia par l'émission d'opérations patrimoniales se traduisant par un mandat de 40 000 € au compte d'immobilisation du bâtiment dans l'inventaire communale en contrepartie d'un titre de recette aux comptes d'emprunts pour le même montant. A ces montants il faut ajouter en prévision le montant de la révision annuelle de l'indemnité pour 2018.

Il faut prévoir au budget les modifications suivantes :

Fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
Chapitres - articles	Montant	Chapitres - articles	Montant
Chapitre 022 : Dépenses imprévues Article 022 Dépenses imprévues	- 50 000 €	-	-
Chapitre 011 : Charges à caractère général Article 6161 : Assurances	+ 50.000 €	-	-
Investissement			
Dépenses		Recettes	
Chapitres - articles	Montant	Chapitres - articles	Montant
Chapitre 041 : Opérations patrimoniales Article 21312 Autres bâtiments publics	+ 40 010 €	Chapitre 041 : Opérations patrimoniales Article 16878 Autres emprunts et dettes	+ 40 010 €

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Adopte la Décision Modificative n° 1 du budget principal de l'exercice 2018,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

19. Approbation des modifications des garanties d'emprunts suite aux réaménagements des prêts de Colmar Habitat avec la Caisse des Dépôts et Consignations

Rapporteur : Geneviève SCHOFF

La loi de Finances 2018 a institué une Réduction du Loyer de Solidarité dans le pars social des organismes HLM. Cette réforme va considérablement impacter la capacité d'autofinancement des organismes.

En contrepartie, la Caisse des dépôts et Consignations est autorisée à faciliter la renégociation de la dette auprès des bailleurs sociaux. Cette négociation a abouti pour Colmar Habitat. Dans ce cadre, la commune de Wintzenheim s'étant déjà portée garante pour l'emprunt initial, il s'agit de renouveler la garantie d'emprunt en prenant en compte les nouvelles conditions du prêt.

Les quatre emprunts d'origine et le capital restant dû sont :

- Emprunt de 174 292,55 € contracté en 1999 pour 22 ans - capital restant dû : 45 736,53 €
- Emprunt de 3 129 999,27 € (commune garante à hauteur de 31,70%) contracté en 2010 pour 18 ans - capital restant dû : 635 343,40 €
- Emprunt de 411 612 € contracté en 2002 pour 36 ans - capital restant dû : 307 685,33 €
- Emprunt de 720 154,12 € contracté en 2010 pour 15 ans - capital restant dû : 399 851,67 €

Colmar Habitat a renégocié le délai de remboursement pour une durée supplémentaire de 10 ans pour chaque emprunt.

Il est demandé à la commune de renouveler sa garantie pour le remboursement de chaque Ligne du Prêt Réaménagé initialement contractée par Colmar Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations,

selon les conditions définies dans les avenants annexés. La garantie est accordée pour chaque Ligne du Prêt Réaménagé, à hauteur de la quotité indiquée et ce jusqu'au complet remboursement des sommes dues.

Les nouvelles caractéristiques financières des lignes des Prêts Réaménagés sont indiquées pour chacune d'entre elles à l'Annexe « Caractéristiques financières des lignes du prêt réaménagées. » qui fait partie intégrante de la présente délibération et qui y est annexée.

Concernant les Lignes des Prêts Réaménagés à taux révisables indexées sur le taux du Livret A, le taux du livret A effectivement appliqué auxdites Lignes des Prêts Réaménagés sera celui en vigueur à la date de valeur du réaménagement.

Les caractéristiques financières modifiées s'appliquent à chaque Ligne du Prêt Réaménagée référencée à l'Annexe à compter de la date d'effet de l'avenant constatant le réaménagement, et ce jusqu'au complet remboursement des sommes dues. A titre indicatif, le taux du Livret A au 29/06/2018 est de 0,75%.
La garantie de la collectivité est accordée jusqu'au complet remboursement des sommes contractuellement dues par Colmar Habitat dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Vu les articles L2252-1 du code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'article 2298 du code civil,

Monsieur le Maire : alors précision pour Monsieur DAESSLE puisque la question a été posée : combien nous étions engagés ? Donc le montant initial, c'est depuis 96. Le montant initial est de 13 894 909 €, le capital restant dû aujourd'hui 7 676 791 €, annuités garanties 872 531 € intérêts + capital. Voilà où nous en sommes aujourd'hui. Ce sera dans le compte rendu de toute façon.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Réitère sa garantie pour le remboursement de chaque Ligne du Prêt Réaménagé initialement contractée par Colmar Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les conditions définies à l'article 2 et suivants et référencées à l'annexe « Caractéristiques financières des lignes du prêt réaménagées. »,
- Accorde la garantie pour chaque Ligne du Prêt Réaménagé, à hauteur de la quotité indiquée à l'annexe précitée et ce jusqu'au complet remboursement des sommes dues en principal, majoré des intérêts, intérêts compensateurs ou différés, y compris toutes commissions, pénalités ou indemnités pouvant être dues notamment en cas de remboursement anticipé ou les intérêts moratoires qu'il aurait encouru au titre des prêts réaménagés.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Annexe 9 : Avenants de réaménagements des prêts de Colmar Habitat avec la Caisse des Dépôts et Consignations

20. Admission en non-valeur de créances irrécouvrables – budget principal ville de Wintzenheim

Rapporteur : Claude KLINGER-ZIND

Afin d'apurer périodiquement les comptes entre l'ordonnateur et le comptable, Monsieur le Trésorier de Colmar propose l'admission en non-valeur d'une créance irrécouvrable, notamment du fait du débiteur dont l'insolvabilité ou la disparition est établie.

Ces admissions en non-valeur constituent des actes de renonciation et de libéralités qui sont soumises à délibération du conseil municipal, conformément à l'article L 2541-12 9° du Code Général des Collectivités Territoriales.

La recette à admettre en non-valeur est récapitulée dans le relevé ci-dessous et s'élève à la somme de 159.00€.

Exercice	Montant à recouvrer TTC	Objet	Motif de la présentation
2013	159.00 €	Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE)	PV de carence

A l'appui de ces demandes, le Trésor Public a justifié le caractère irrécouvrable de cette créance.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide d'admettre en non-valeur la créance telle qu'indiquée ci-dessus au budget principal de la commune,
- Autorise Monsieur le maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

21. Cession d'un véhicule communal

Rapporteur : Claude KLINGER-ZIND

Le véhicule Citroën C15 immatriculé 5802 YF 68 acheté d'occasion 5 300 € par la commune le 16 décembre 2003 nécessite des réparations indispensables qui s'avèrent trop onéreuses.

Il est proposé la reprise de ce véhicule lors de l'acquisition d'un nouveau véhicule utilitaire de type Kangoo en remplacement. La meilleure proposition financière pour le rachat de ce véhicule est celle du Garage du Stade de Colmar pour un montant de 7 826,11 €.

Ce véhicule sera remplacé par un « Renault Kangoo » dont le coût s'élève à 14 256,85 € après déduction de la reprise.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Autorise la cession à l'amiable du véhicule Citroën C15 immatriculé 5802 YF 68 au Garage du Stade de Colmar pour un montant de 7 826,11 €,
- Dit que ce bien sera sorti de l'inventaire communal,
- Autorise Monsieur le maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

22. Adoption du bail avec Orange pour la location de la parcelle n°73 section 90 à Saint Gilles

Rapporteur : Ludovic CAMPITELLI

Par délibération du 17 août 2011, le conseil municipal a approuvé la mise à disposition à Orange de la parcelle n°73 section 90 située au lieu-dit Saint Gilles.

Dans le cadre du déploiement de son réseau de téléphonie mobile, Orange France souhaitait adapter la capacité de cette antenne relais par le remplacement de l'antenne par des antennes de nouvelles générations. Dans ce cadre, un bail a été signé comprenant les caractéristiques suivantes :

- Parcelle n°73 section 90 au lieu-dit Loechlenmatten, d'une surface de 35 m²,
- Bail consenti pour 12 ans,
- Loyer annuel fixé à 2800 € nets avec une révision de plein droit à la date anniversaire du bail.

Or, il s'avère que FREE Mobile voudrait également bénéficier de cet équipement. Orange propose de signer un nouveau bail afin d'adapter les clauses à ces nouvelles conditions d'exploitation, à savoir :

- Un nouveau bail de 12 ans, reconductible par période de 6 ans, sauf résiliation avant l'échéance de la période en cours respectant un préavis de 24 mois,
- Un nouveau loyer Orange réévalué à 3500 euros auquel s'ajoutera un loyer Free Mobile de 1500 euros relatif à leur besoin supplémentaire de 5m²
- Une indexation annuelle fixe de 1% qui s'appliquera aux deux loyers, mais dont le montant de ces derniers permet de neutraliser la baisse de l'indexation.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve le bail avec Orange pour une durée de 12 ans tel qu'il est annexé à la présente délibération,
- Autorise Monsieur le maire à signer le bail ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Annexe 10 : *Projet de bail avec Orange*

23. Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : Monsieur le Maire

Il s'agit de modifier le tableau des effectifs afin de créer un poste suite à un agent qui aura achevé un contrat d'une année et qui a répondu à toutes les attentes sur le poste occupé.

Poste de travail	Nombre de poste	Temps de travail hebdomadaire	Création ou suppression	Date d'effet
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	1	35h00	Suppression	1 ^{er} décembre 2018
Adjoint administratif	1	35h00	Création	1 ^{er} décembre 2018

VU l'avis du Comité Technique du 27 septembre 2018,

Le conseil municipal, par 25 voix pour et 4 abstentions :

- Approuve la modification du tableau des effectifs tels qu'exposé ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la présente délibération.

24. Informations

- **Autorisations d'urbanisme** : Emmanuel AQUINO

HABITATS DE HAUTE ALSACE – M. OTTER Bernard : démolition totale d'un garage, 4 rue du Lieutenant Capelle

M. EBERHARDT Nicolas : pose de 3 fenêtres de toit – création d'une fenêtre, démontage d'une souche de cheminée, élargissement du portail, 16 rue de Logelbach

M. ZIND Marc : ravalement de façades : pose d'un isolant + crépis teinte gris, 19 rue René Schmitt

MME HAGEGE UNTERBERGER Myriam : pose de panneaux solaires, 28 rue Acker – LOGELBACH

MME et M. JAEGLER Anne et Patrick : ravalement de façades, 57 rue du Maréchal Joffre

EBS LE RELAIS EST – M. FERREZ Ludovic : mise en place d'enseignes, 43 rue Herzog – LOGELBACH

MME. DEPARIS Catherine : changement de destination – atelier en chambre avec WC et lavabo + réfection menuiseries – 144 route de Colmar – LOGELBACH

M. HAAS Anthony : création d'une terrasse, 12 rue de la 5^{ème} Division Blindée

MME KOLB Laurence : transformation d'un hangar et d'un garage en habitation, 18 rue François Dietrich

M. BLUNTZER Serge : pose de fenêtres et velux + ravalement de façades, 2 rue de l'Ancienne Eglise

M. RAMETTE Pierre : construction d'une piscine, 5 rue de Lattre de Tassigny

M. JOURDES Lionel : isolation du toit + pose de «velux» et remplacement des tuiles, 21 rue des Bleuets

M. CAMPITELLI Ludovic : pose d'un escalier en colimaçon, 34 rue du Maréchal Joffre

M. REBHOLTZ Jean-Philippe : construction d'une véranda sur terrasse existante, 21 route de Rouffach

M. SOYDAS Serkan : changement de tuiles et de velux + ravalement de façades, 78 route de Colmar

M. HESTIN Kevin : isolation extérieure sur maison d'origine et ravalement de façade sur extension, 2 rue du Raisin

M. MAUFFREY Michel : construction d'un carport + changement des clôtures, 8 rue de l'Orme

M. FRYERAT Badre : pose d'une clôture, construction et peinture des murets, 9 rue Feldkirch

M. SDIRI Chokri : mise en peinture de la façade, 10 route de Turckheim – LOGELBACH

RENOVATION HABITAT ALSACE – M. LERDUNG Jérôme : changement de toiture et pose de panneaux scolaires, 1D rue Acker – LOGELBACH

DELICE TIME SARL – M. DEMIREL Mahmut : changement de destination d'un local commercial, 12 rue Herzog

M. BOSSART Jérôme : construction d'une maison individuelle, 10 chemin du Dichelgraben

MME RIFFLART BRANCATO Renato : extension de la maison existante, 12 rue des Trois-Epis – LOGELBACH

M. KEMPF Eric : isolation des murs et façades, 17 rue du Muhlbach – LOGELBACH

DELICE TIME – M. DEMIREL Mahmut : changement de destination d'un local commercial, 12 rue Herzog – LOGELBACH

M. OUGIER Daniel : remplacement et agrandissement d'une véranda + création d'une pergola en ossature bois, 24 faubourg des Vosges

M. STAEHLE Albert : isolation du mur côté nord + en partie côté est + création d'un carport, 30 rue Feldkirch

M. AYDIN Seyfetten : reprise façades + toiture suite à incendie, suppression escalier et volet, 15 rue des Trois-Epis

MME COTINAUT Danielle : construction d'une maison individuelle avec garage, 12 rue du Cerf

M. ALTINTAS Sinan : mise en place garde-corps sur la casquette de l'entrée + modification d'une ouverture, modification de la porte du garage + implantation du garage + modification de la casquette au-dessus du balcon, 21 rue Haussmann - LOGELBACH

M. AREAIS Christopher : remplacement des tuiles + ravalement de façades, 5 rue de la Petite Porte

M. GOLTZENE Jérémy : changement de la porte d'entrée et installation d'une ventouse verticale pour poêle à pellets en toiture, 7 rue Oberlinden

M. SCHOETTEL Sébastien : agrandissement d'une terrasse, 17A rue Herzog – LOGELBACH

M. DEBONNIERE Sébastien : ravalement façades et soubassement, 2 rue du Vignoble

M. SCHWINDENHAMMER Vincent : pose d'un conduit de cheminée en façade, 3C rue des Prés – LOGELBACH

M. KOLB Denis : mise en place d'une pergola sur terrasse existante, 17 rue du Rehland

GREEN SOLUTION ENERGIE – M. LEVY Ilan : pose de 10 panneaux photovoltaïques, 7 rue du Vignoble

M. HAREN Benoît : mise en place d'une clôture avec lame de composite + gabion, 10 rue du Maréchal Joffre

ADOR ET MULLER SARL, GEOMETRES : division foncière, 50 route de Colmar

SCI LE CAPRI – M. ENGEL Didier : changement de destination, 44 route de Colmar

- **Manifestations** : Valérie HAIDAR

SEPTEMBRE 2018		
29	14h à 19 h	Exposition Wintzen'arts, vernissage le 29 à 17h – gymnase scolaire
30	10h à 18h	
OCTOBRE 2018		
03	20h	On a R'trouvé les Clés – concert folk et rock acoustique – auditorium de l'Arthuss
05	19h	Duo voix-piano « Où va la chanson d'amour ? » Ecole de musique et de danse – auditorium de l'Arthuss
06		Soirée vin nouveau du Conseil de Fabrique de Logelbach – salle Ungerer
07		Bourse de puériculture de l'association Petit Escargot – halle des fêtes

OCTOBRE 2018		
13		Soirée dansante années 80 avec karaoké des Copains d'abord – halle des fêtes
13		Soirée paëlla du Hand-Ball club – salle Laurentia
19	20h	Conférence des Amis de la Chapelle Herzog – salle Ungerer
19 au 21		Représentations du Théâtre de la Citerne – salle Laurentia
20 et 21	10 h à 19 h	Exposition régionale d'aviculture – halle des fêtes
24	15h	Art Mel' – la bobine de fil magique –« pestacle» pour enfants – auditorium de l'Arthuss
27		Après-midi Halloween de l'association Petit Escargot – salle Laurentia
28	10 h à 19h	6 ^{ème} édition de « Happy Miel » - halle des fêtes
04	09h à 17h	15 ^{ème} Bourse Bandes Dessinées et multi-collections – halle des fêtes
07	20h	Groupe « Les Garçons Trottoirs » –auditorium de l'Arthuss
NOVEMBRE 2018		
09	20h30	Concert des Hussards d'Altkirch – église Saint-Laurent
9-10	10h à 12h et 14h à 18h	Exposition de la Société d'Histoire – Wintzenheim 14 – 18 «le retour à la France» - gymnase scolaire
11	10h à 18h	
10	17h	Cérémonie de remise du nouveau drapeau de l'UNC – devant l'église Saint-Laurent
11	10h 11h	Messe – église Saint-Laurent Cérémonie patriotique au monument aux morts de Wintzenheim, suivie du vin d'honneur au Gymnase scolaire
16 au 18		Salon des vins VINOMEDIA – halle des fêtes
21	18h45 à 20h	Audition interclasse de l'Ecole de musique et de danse – auditorium de l'Arthuss
30 01 et 02-12	14 h à 19h 10 h à 19h	Marché de Noël – halle des fêtes

- Décisions du Maire au titre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2122-22 et L. 2122-23, et en application de la délibération du 17 juillet 2014, Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a été amené à prendre à savoir :

- 1. Modifications d'affectation des propriétés communales** : aucune décision
- 2. Réalisation des emprunts** : Emprunt de 4.000.000 € contracté auprès du Crédit Mutuel le 14 août 2018 pour une durée de 15 ans au taux d'intérêt fixe de 1,13% et frais de dossier de 2000 €.

1. Marchés passés :

Tiers	Objet	Article	Montant	Emission
COLMARIENNE	CONSOMMATION EAU FONTAINE PLACE DES FETES	60611	12,92	06/06/2018
COLMARIENNE	CONSOMMATION EAU ESPACES VERTS LIGIBELL	60611	27,54	06/06/2018
COLMARIENNE	CONSOMMATION EAU ESPACES VERTS LIGIBELL	60611	49	06/06/2018
COLMARIENNE	CONSOMMATION EAU ARTHUSS	60611	148,85	06/06/2018
COLMARIENNE	CONSOMMATION EAU ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE WINTZ	60611	571,95	06/06/2018
COLMARIENNE	CONSOMMATION EAU POMPIERS	60611	67,93	06/06/2018

Tiers	Objet	Article	Montant	Emission
REGIE MUNI	CONSOMMATION GAZ ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE WINTZ	60613	929,62	06/06/2018
SARL FERTAL	FOURNITURE DOPOMAT PRODUITS D'ENTRETIEN	60631	188,21	06/06/2018
ADELYA	PRODUITS D'ENTRETIEN MAIRIE WINTZ	60631	87,17	06/06/2018
AGENCE CUL	SPOT ET AMPOULES BOITIER ETC POUR EXPO LIBRE ET SAUVAGE	60632	459,6	06/06/2018
DIPTER SA	PRODUITS INSECTICIDES CONTRE LES GUEPES POMPIERS	60632	198	06/06/2018
EGLINSDOER	RACCORD ETC VOIRIE	60632	50,58	06/06/2018
WINTZEDIS	DIVERS FOURNITURES DIVRS BATIMENTS	60632	155,42	06/06/2018
COMAFRANC	BLOCS SECOURS DIVERS BATIMENTS	60632	986,4	06/06/2018
ESPACE PRO TE	CHAUSSURE SECURITE AGENT	60636	67	06/06/2018
COLMARIENN	NETTOYAGE STATION RELEVAGE ARTHUSS	615228	132,3	06/06/2018
SYND INTER	ENLEVEMENT DECHETS PARC ETC	615231	393,96	06/06/2018
HEINRICH C	ANNEAU BETON VOIRIE	615231	25,92	06/06/2018
TP SERVICE	REPARATION VITRE ARRIERE SUR VEHIC TRACTO PELLE TEREX	61551	751,99	06/06/2018
TP SERVICE	REPARATION FUITE HYDRAULIQUE SUR BALAYEUSE	61551	595,86	06/06/2018
TP SERVICE	VIDANGE MOTEUR SUR MOTOCULTEUR	61558	428,68	06/06/2018
HP SECURITE	DEMONTAGE D'UN DETECTEUR BUREAU POLICE MUNICIPAL	61558	291,31	06/06/2018
KONE	MAINTENANCE ASCENSEUR MAIRIE DU 01/04 AU 30/06/2018	6156	164,39	06/06/2018
GEPSLA	INTERVENANT ANGLAIS ESPACE ANIMATION ARTHUSS	6188	147,96	06/06/2018
ENJOY EVENTS	MATERIEL SONO ET VIDEO PRESENTATION PLU HALLE DES FETES	6226	883,56	06/06/2018
L ANGE GARDIE	BON ACHAT MAISONS FLEURIES	6238	28,5	06/06/2018
JECKERT B	BAGUETTES ET DESSERT JOURNEE DU SOUVENIR	6257	393,57	06/06/2018
SPST - SERVICE	FRAIS DOSSIER EMBAUCHE	6475	24	06/06/2018
SIGNALISATION	ACQUISITION MACHINE DE MARQUAGE TRASSAR 7 SUPER	21578	17187,78	06/06/2018
APAVE	MISSION COORDINATION SPS TRAVAUX AV DE LATTRE	2031	432	06/06/2018
APAVE	MISSION COORDINATION SPS REAMENAGT PARC HERZOG	2031	384	06/06/2018
GROSS CHARPE	ACPTÉ 02 LOT 4 CHARPENTE BOIS POLE SPORTIF	2313	53343,66	06/06/2018
JARDINS	PLANTES ESPACES VERTS	60633	3319,56	06/06/2018
SANDMASTER	MAINTENANCE NETTOYAGE AIRES DE JEUX SOL SOUPLE	6156	3699	06/06/2018
SANDMASTER	MAINTENANCE NETTOYAGE AIRES DE JEUX SOL SOUPLE	6156	1329,12	06/06/2018
HUSSOR ERECT	LOT 1 MACONNERIE RESTRUCTURATION CHAPELLE HERZOG	2313	1339,4	06/06/2018
RAUSCHER	LOT 1 MACONNERIE RESTRUCTURATION CHAPELLE HERZOG T	2313	23720,8	06/06/2018
VICINO Pascal	REMUNERATION REGISSEUR CONCERT ARTHUSS LE 06 06 2018	6218	100	11/06/2018
COLMAR EAU	CONSOMMATION EAU STATION POMPAGE LA FORGE	60611	752,33	13/06/2018
FUCHS BOU	PETITS PAINS POUR ANIMATION	60623	8,97	13/06/2018
AUCHAN	CATERING GRAND MATCH IMPROVISATION	60623	51,05	13/06/2018
ADELYA	PRODUITS D'ENTRETIEN	60631	267,62	13/06/2018
BERNER	MEULE ETC PARC	60632	114,61	13/06/2018
ELECTIS BURKL	BOITIERS ET DIV FOURN ATELIERS	60632	237,36	13/06/2018
CHAMPION	SERRE CABLE ETC ECOLE PRIMAIRE WINTZ ET ENTRETIEN VOIRIE	60632	84,42	13/06/2018
CLINIQUE DU R	PIECES MACHINE A LAYER SALLE TOMI UNGERER	60632	95	13/06/2018
TOPCOLOR	BACHE PODIUM HALLE DES FETES	60632	427,2	13/06/2018
WINTZEDIS	TELEPHONE ECOLE MATERNELLE LOG	60632	53,99	13/06/2018
MIRCO CO	VITRAGE ISOLANT VESTIAIRE POLICE TER	60632	32,56	13/06/2018
ORANGE	TELEPHONE PORTABLE SAMSUNG J3 2017	60632	55,19	13/06/2018
SDAI	BLOC ALIMENTATION POUR VIDEOSURVEILLANCE ATELIERS	60632	30	13/06/2018

Tiers	Objet	Article	Montant	Emission
WURTH	DISQUES TACHY CAMION MAN	60632	50,33	13/06/2018
DOUBLET	DRAPEAUX PARVIS MAIRIE ET MONUMENTS AUX MORTS	60632	147,6	13/06/2018
EQUIP PRO	GUIRLANDES ASSIETTES.. ANNIVERSAIRE JUMELAGE MOHNESEE	60632	188,86	13/06/2018
SAGOS	PEINTURE JOURNEE CITOYENNE	60632	117,77	13/06/2018
SPIELMANN	ENTRETOISES ETC VESTIAIRES POLICE MUNICIPALE TER	60632	501,84	13/06/2018
SPIELMANN	PLAQUE PLAFOND BUREAU MAIRIE WINTZ	60632	193,15	13/06/2018
MICHEL ETS	BOUCHON ETC ESPACES VERTS	60633	168,73	13/06/2018
DECATHLON	TSHIRTS FOULEES DE LA LIGUE CONTRE CANCER	60636	203,5	13/06/2018
LISERON	ACHAT LIVRES BIBLIOTHEQUE BCD - ECOLE PRIMAIRE WINTZ	6067	499,73	13/06/2018
SEDRAP	FOURNITURE SCOLAIRE ECOLE PRIMAIRE LOGELBACH	6067	364	13/06/2018
AIR LIQUIDE	LOCATION BOUTEILLE MEDIUM ETC ARCAL	6135	303	13/06/2018
BNP PARIBAS	LOCATION LOGICIEL EZGED DU 24/06/18 AU 23/09/18	6135	630,72	13/06/2018
ELECTIS	AMPOULES SPHERIQUES ARTHUSS	615228	85,92	13/06/2018
EGLINSDOER	RACCORD ETC ENT VOIRIE	615231	15,94	13/06/2018
RECYCLAGE	DEBLAIS TERREUX RUE DU HETRE LOG	615231	69,91	13/06/2018
HOLCIMBETON	GRANULATS ENT VOIRIE	615231	78,02	13/06/2018
CENTRE AUT	CT BERLINGOT 5189 XQ 68	61551	75,7	13/06/2018
TP SERVICE	VIDANGE ETC CITROEN BERLINGOT 5189 XQ 68	61551	729,61	13/06/2018
TP SERVICE	REPARATION FUITE EAU DACIA SANDERO POLICE	61551	235,93	13/06/2018
TP SERVICE	REEMPLACEMENT DEUX PNEUS+EQUILIBRAGE AUTO SANDERO	61551	157,56	13/06/2018
KONE	MAINTENANCE ASCENSEUR MAIRIE DU 0107 AU 300918	6156	164,39	13/06/2018
KONE	MAINTENANCE ASCENSEUR ARTHUSS DU 0104 AU 300618	6156	349,66	13/06/2018
KONE	MAINTENANCE ASCENSEUR ARTHUSS DU 0107 AU 300918	6156	349,66	13/06/2018
LIFE OF ART	INTERVENANT HIP HOP ESPACE ANIMATIONS ARTHUSS	6188	120	13/06/2018
SDAI	RECHERCHE PANNE SUR MONITEUR PC ECOLE MATERNELLE LOG	6188	60	13/06/2018
FREPPPEL EDAC	DEPLIANTS SAISON CULTURELLE ARTHUSS SAISON 2018/2019	6236	858	13/06/2018
FREPPPEL EDAC	IMPRESSION GAZETTE INFOS NUMERO 5 JUIN 2018	6236	975,7	13/06/2018
LOOS	IMAGERIE AU M2 SUR PAPIER POUR PLU	6236	360	13/06/2018
ORANGE	CONSOMMATION INTERNET VIDEOSURVEILLANCE BODEN	6262	96	13/06/2018
LIMA SERVICES	NETTOYAGE SALLE LAURENTIA ET UNGERER AVRIL MAI 2018	6283	396	13/06/2018
JARDINS	PLANTES ESPACES VERTS	60633	1199,2	13/06/2018
REAKTIVASPHALT	ENROBES REPARATION VOIRIE	615231	1539,48	13/06/2018
PROTECTAS	MISSION ETUDE ET CONSEIL EN ASSURANCES	6161	2700	13/06/2018
FOURNI BUR	RAYONNAGE ICARE	2188	225,62	13/06/2018
HUG FERRON	GRILLAGE RIGIDE ECOLE MATERNELLE WINTZ	21312	2376	13/06/2018
EDF GDF SERV AL	CONSOMMATION ELECTRICITE HANGAR POMPIERS	60612	1077,6	13/06/2018
EDF GDF SERV AL	CONSOMMATION ELECTRICITE STADE MUNICIPAL ST GILLES	60612	504,76	13/06/2018
IXO ARCHI	HONORAIRE MAITRISE D'OEUVRE CONSTRUCTION POLE SPORTIF	2313	6984,49	13/06/2018
SOCOTEC	MISSION SPS CREATION POLE SPORTIF ARTS MARTIAUX	2313	1156,8	13/06/2018
BEAUVOIS Olivier	STATUTAIRE RESTAURATION CHAPELLE HERZOG	2313	1384,5	13/06/2018
BEAUVOIS Olivier	STATUTAIRE RESTAURATION CHAPELLE HERZOG	2313	20950	13/06/2018
HSOLS FRANCE	DALLAGE POLE SPORTIF	2313	37988,55	13/06/2018
HSOLS FRANCE	DALLAGE POLE SPORTIF	2313	1999,4	13/06/2018
ISNER Jean Luc	MAITRISE D'OEUVRE RESTAURATION CHAPELLE HERZOG	2313	7043,37	13/06/2018
LITHOS FRANCE	STATUTAIRE RESTAURATION CHAPELLE HERZOG	2313	193,83	13/06/2018

Tiers	Objet	Article	Montant	Emission
LITHOS FRANCE	STATUTAIRE RESTAURATION CHAPELLE HERZOG	2313	83,07	13/06/2018
LITHOS FRANCE	ACPTÉ 01 LOT 2 STATUTAIRE RESTAURATION CHAPELLE HERZOG	2313	15587	13/06/2018
LITHOS FRANCE	LOT 2 STATUTAIRE RESTRUCTURATION CHAPELLE HERZOG	2313	1923	13/06/2018
SCHICKE	MAITRISE D'OEUVRE RESTAURATION CHAPELLE HERZOG	2313	1440	13/06/2018
COCYCLIQUE	MAITRISE OEUVRE AMENAGT PAYSAGER SQUARE HERZOG	2031	696	15/06/2018
SORTONS D BOIS	MAITRISE OEUVRE AMENAGT PAYSAGER DU SQUARE HERZOG	2031	3984	15/06/2018
VICINO Pascal	REMUNERATION REGISSEUR PLATEAU SOLSTICE DU LEVRIER	6218	100	20/06/2018
CIE LE VENT EN	HONORAIRES PRESTATIONS VIZ DU 020618	6042	100	21/06/2018
CIE TETE ALLANT	HONORAIRES CONCERT GUADAL	6042	500	21/06/2018
ON A R'TROUVE	FRAIS REPRESENTATION NOUVELLE SAISON ARTHUSS	6042	100	21/06/2018
COLMAR EAU	CONSOM EAU ESPACES VERTS ROND POINT RUE HERZOG	60611	21,72	21/06/2018
COLMAR EAU	CONSOMMATION EAU EGLISE LOG TSR	60611	47,1	21/06/2018
COLMAR EAU	CONSOMMATION EAU MAIRIE DE LOGELBACH	60611	44,85	21/06/2018
COLMAR EAU	CONSOMMATION EAU SALLE UNGERER	60611	400,01	21/06/2018
COLMAR EAU	CONSOMMATION EAU WC PUBLIC RUE DE LA GARE LOG	60611	33,28	21/06/2018
COLMAR EAU	CONSOMMATION EAU ANC CIMETIERE LOG	60611	26,58	21/06/2018
COLMAR EAU	CONSOMMATION EAU MAISON INSTITUTEURS 9 RUE HERZOG	60611	186,56	21/06/2018
COLMARIENN	CONSOMMATION EAU COL DE CYGNE ARROSAGE	60611	32,66	21/06/2018
WINTZEDIS	POCHETTE POUR TELEPHONE SAMSUNG J3	60632	12,9	21/06/2018
SIGMA KALO	PEINTURE VESTIAIRE POLICE	60632	77,4	21/06/2018
SIGMA KALO	PEINTURE ETC DIVERS BATIMENTS	60632	75,96	21/06/2018
SANISITT	FLEXIBLE ETC SALLE LAURENTIA GROUPE SCOL LOG	60632	464,52	21/06/2018
SANISITT	FLEXIBLE ETDC 11 RUE DE LA VALLEE WINTZ	60632	172,43	21/06/2018
LUMINEST	ENSEMBLE PLATINE ET PIED DE MAT STADE FCW	60632	780,24	21/06/2018
WINTZEDIS	BOUTEILLES DE GAZ DESHERBAGE	60633	154,5	21/06/2018
UNIVERS D ARILL	FOURNITURE SCOLAIRE JEUX - ECOLE MATERNELLE LOGELBACH	6067	81	21/06/2018
ORANGE IN	INTERNET ECOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE LOGELBACH	6067	48	21/06/2018
AGRIVALOR	TRAITEMENT DECHETS VERT EN VRAC	611	776,75	21/06/2018
AIR LIQ 01	LOCATION BOUTEILLE OXYGENE POMPIERS	6135	16,75	21/06/2018
COLMAR EAU	CURAGE BAC A GRAISSE SALLE UNGERER	615228	241,36	21/06/2018
SUEZ RV NORD	DEPOT AMIANTE	615228	151,2	21/06/2018
GRAVIERE D	BETON SOUPLE ARTHUSS	615231	171,86	21/06/2018
TP SERVICE	BATTERIE PEUGEOT BOXER 4907XH68	61551	168,97	21/06/2018
BERGER LEVRAULT	MAINT CONTRAT PORTAIL ACHAT	6156	517,39	21/06/2018
BERGER LEVRAULT	ABONNEMENT LEGIBASE ETAT CIVIL	6156	252	21/06/2018
CANON	MAINTENANCE COPIEUR CANON	6156	121,6	21/06/2018
CAVES	CONSOMMATION EXPO LIBRE ET SAUVAGE	6257	445,85	21/06/2018
BON COIN	REPAS COMMISSION PLU DU 170518	6257	220,9	21/06/2018
BOULANGERIE SCH	KOUGELHOPF+TARTE JOURNEECITOYENNE + MOHNESEE	6257	389,2	21/06/2018
JECKERT B	MINI BREZELS FIN SAISON ARTHUSS DU 060618	6257	82,29	21/06/2018
ORANGE FUS	CONSOMMATION TEL ECOLES SALLES ATELIERS ET ARTHUSS	6262	457,66	21/06/2018
ORANGE FUS	CONSOMMATION TEL STANDARD ET ARTHUSS	6262	733,71	21/06/2018
ORANGE FUS	CONSOMMATION TEL LIGNE INTERNET+FAX MAIRIE+POMPIERS	6262	303,51	21/06/2018
ORANGE FUS	ABONNEMENT TRANSVEIL	6262	48	21/06/2018
ORANGE FRANCE	CONSOMMATION TEL PORTABLE ELUS ET AGENTS	6262	403,1	21/06/2018

Tiers	Objet	Article	Montant	Emission
ORANGE FRANCE	CONSOMMATION TEL PORTABLE ELUS ET AGENTS	6262	436,6	21/06/2018
ORANGE FRANCE	ABONNEMENT CARTE SIM PANNEAUX	6262	25,28	21/06/2018
ORANGE IN	CONSOMMATION INTERNET POMPIERS	6262	48	21/06/2018
ORANGE IN	CONSOMMATION INTERNET MAIRIE ANNEXE LOGELBACH	6262	42	21/06/2018
ORANGE IN	CONSOMMATION INTERNET POMPIERS	6262	42	21/06/2018
ORANGE IN	CONSOMMATION INTERNET ARTHUSS ATELIERS ET EPW RASED	6262	138	21/06/2018
ORANGE IN	CONSOMMATION INTERNET MAIRIE WINTZENHEIM	6262	59,23	21/06/2018
ASSOCIATION TZI	CONCERT ARTHUSS GADJO MICHTO	6042	1000	21/06/2018
COLMARIENNE	CONSOMMATION EAU ARTHUSS	60611	2934,38	21/06/2018
COLMARIENNE	CONSOMMATION EAU GROUPE SCOL LOG	60611	1063,72	21/06/2018
JARDINS	PLANTES ESPACES VERTS	60633	1347,58	21/06/2018
CHAMBRE AGRI	ETUDE AGRICOLE PLU	202	648	21/06/2018
EDF GDF SERV	CONSOMMATION ELECTRICITE CHAPELLE HERZOG	60612	35,54	21/06/2018
EDF GDF SERV	CONSOMMATION ELECTRICITE DIVERS BATIMENTS	60612	2225,66	21/06/2018
EDF GDF SERV	CONSOMMATION ELECTRICITE SALLE WIN ZEN	60612	48,1	21/06/2018
EDF GDF SERV	CONSOMMATION ELECTRICITE ECL PUBLIC	60612	1347,45	21/06/2018
ATALU	LOT 6 MENUISERIES EXTERIEURES POLE SPORTIF	2313	21136,74	26/06/2018
SOVEC	LOT 10 ELECTRICITE TRAVAUX GROUPE SCOLAIRE DE LOG	238	5160	26/06/2018
FOUSSIER	ACHAT D'UNE MEULEUSE SELON DEVIS DU 17/05/2018	2188	119,92	28/06/2018
COLMAR EAU	CONSOMMATION EAU FONTAINE PUB COUR SCHOEN LOG	60611	12,92	28/06/2018
REGIE MUNI	CONSOMMATION GAZ GROUPE SCOL WINTZ	60613	581,11	28/06/2018
SARL FERTAL	NETTOYANT SURFACES MODERNES	60631	328,82	28/06/2018
GEDIMAT	FOURNITURES PETIT MATERIEL VESTIAIRE POLICE + ARTHUSS	multi	236,05	28/06/2018
BERNER	CABLE ETC ATELIERS	60632	81,65	28/06/2018
ELECTIS BURKLE	CABLE DIVERS BATIMENTS	60632	18,65	28/06/2018
DISTRIAL	FOURNITURES ACIER ETC	60632	344,33	28/06/2018
CASTORAMA	POINTES TETE PLATE ECOLE MATERNELLE WINTZENHEIM	60632	19,6	28/06/2018
PHILIPP FRERES	MANIVELLE ETC 11 RUE DE LA VALLEE WINTZ	60632	60,84	28/06/2018
RINGENBACH	HOUSSES DE TRANSPORT TONNELLES	60632	468	28/06/2018
FOUSSIER	AMORTISSEUR PORTE ECOLE MATERNELLE LOG	60632	12,26	28/06/2018
FOUSSIER	GACHE A RUPTURE BODEN	60632	243,6	28/06/2018
FOUSSIER	SERRURE ANTIPANIQUE ECOLE PRIMAIRE LOG	60632	359,54	28/06/2018
FOUSSIER	FOURNITURES CYLINDRE DOUBLE POUR HALLE DES FETES	60632	8,03	28/06/2018
FOUSSIER	PATIN AMORTISSEUR ECOLE PRIMAIRE LOG	60632	12,26	28/06/2018
HORMALYS	RACCORDS ESPACES VERTS	60633	12,79	28/06/2018
ESPACE PRO TECH	CHAUSSURES DE SECURITE	60636	58	28/06/2018
UGAP	MAINTENANCE COPIEUR ECOLE PRIMAIRE LOG	6067	147,56	28/06/2018
ORANGE TEL FIXE	INTERNET ECOLE PRIMAIRE WINTZENHEIM MOIS DE JUIN 18	multi	197,24	28/06/2018
OFFICE DEPOT	FOURNITURE DE BUREAU MAIRIE	6068	204,3	28/06/2018
GALVA HILD	GRILLES ARTHUSS	61521	96	28/06/2018
FOUSSIER	RESINE ET SILICONE POUR HALLE DES FETES	615221	57,49	28/06/2018
SPIELMANN	BRIQUES ETC	615221	73,82	28/06/2018
MATHIEU SA	PIECES POUR BALLAYEUSE	61558	282,96	28/06/2018
DOCAPOST FAST	ABONNEMENT CDC FAST	6156	785,58	28/06/2018
CLUB SPORTIF	INTERVENANT BOXE PEDT 2017/2018	6188	630	28/06/2018

Tiers	Objet	Article	Montant	Emission
FREPPPEL EDAC	AFFICHES FETE DE LA MUSIQUE	6236	126	28/06/2018
CAVES	BOISSONS JUMELAGE ET JOURNEE CITOYENNE ET PENTECOTE	6238	792,75	28/06/2018
DREY ENCADRE	ENCADREMENT AQUARELLE M BRAESCH SOLTICE DU LEVRIER	6238	135	28/06/2018
AU CHARIOT	GERBE DECES MADAME GROTTA	6238	100	28/06/2018
CASTORAMA	PAPIER BULLE POUR SOLSTICE	6238	17	28/06/2018
CAVES DE LA FEC	VIN CADEAU MMES BRAESCH ET ISNER SOLSTICE DU LEVRIER	6238	103	28/06/2018
JARDINS	BON ACHAT MAISONS FLEURIES	6238	114	28/06/2018
FOUSSIER	FRAIS DE PORT RETOUR COLIS	6241	16,08	28/06/2018
VILLE	REPAS CONCERT GUADAL ET GADJO MICHTO ARTHUSS	6257	144	28/06/2018
VILLE	VIN HONNEUR POUR SOLSTICE ET REPAS SPECTACLE ARTHUSS	6257	365,8	28/06/2018
VILLE	VIN HONNEUR POUR PRESENTATION SAISON CULTURELLE	6257	250	28/06/2018
ORANGE FUS	CONSOMMATION TEL LOCAL APP	6262	41,94	28/06/2018
REGIE MUNICIPALE	CONSOMMATION GAZ SALLE LAURENTIA	60613	2363,01	28/06/2018
REGIE MUNICIPALE	CONSOMMATION GAZ HALLE DES FETES	60613	1103,1	28/06/2018
REGIE MUNICIPALE	CONSOMMATION GAZ ATELIERS MUNICIPAUX	60613	1477,91	28/06/2018
REGIE MUNICIPALE	CONSOMMATION GAZ PRESBYTERE WINTZ	60613	1200,7	28/06/2018
REGIE MUNICIPALE	CONSOMMATION GAZ 19 RUE CLEMENCEAU WINTZ	60613	1154,31	28/06/2018
REGIE MUNICIPALE	CONSOMMATION GAZ MAIRIE WINTZ	60613	4458,95	28/06/2018
REGIE MUNICIPALE	CONSOMMATION GAZ ART HUSS	60613	3195,63	28/06/2018
REGIE MUNICIPALE	CONSOMMATION GAZ 09 RUE CLEMENCEAU WINTZ	60613	2552,44	28/06/2018
HIRTZ	GNR ENGIN DE CHANTIER ATELIERS MUNICIPAUX	60622	1876	28/06/2018
EDENRED FUEL	CONSOMMATION CARBURANT DIVERS VEHICULES	multi	1245,79	28/06/2018
SIGNALISATION	PEINTURE ROUTIERE	615231	2428,48	28/06/2018
CARRIERES	CONCASSE POUR ENTRETIEN VOIRIE	615231	1061,93	28/06/2018
COLMARI 01	REPLACEMENT POTEAU INCENDIE N° 80 LOGELBACH	615231	2434,91	28/06/2018
COLMARI 01	REPLACEMENT POTEAU INCENDIE N° 200 - RUE SCHWEITZER	615231	2434,91	28/06/2018
COLMARIENNE	REPLACEMENT POTEAU INCENDIE N° 2642 - STADE DE FOOT	615231	2434,91	28/06/2018
SOCOTEC	VERIFICATION INSTALLATION ELECTRIQUE ARTHUSS	6156	1507,52	28/06/2018
SVP	CONTRAT MANAGER DU 010618 AU 310818	6226	1388,09	28/06/2018
FREPPPEL EDAC	AFFICHES 12 JUILLET	6236	1074	28/06/2018
EDF GDF SERV AL	CONSOMMATION ELECTRICITE ARTHUSS	60612	780,41	28/06/2018
KUNEGEL LU	TRANSPORT ECOLE PRIMAIRE WINTZ A LA PISCINE DE MUNSTER	6247	483,4	28/06/2018
KUNEGEL LU	TRANSPORT ECOLE PRIMAIRE WINTZ A LA PISCINE DE MUNSTER	6247	362,55	28/06/2018
KUNEGEL LU	TRANSPORT ECOLE PRIMAIRE WINTZ A LA PISCINE DE MUNSTER	6247	362,55	28/06/2018
KUNEGEL LU	TRANSPORT ECOLE PRIMAIRE LOG A KAYSERSBERG	6247	85	28/06/2018
KUNEGEL LU	TRANSPORT ECOLE MATERNELLE LOG AU LYCEE PFLIXBOURG	6247	221,19	28/06/2018
SIGNATURE	ACQUISITION D'UN PANNEAU ET D'UN FOURREAU	2152	500,81	28/06/2018
LOGITUD	FORMATION GEO TERMINAL DE VERBALISATION ELECTRONIQUE	2183	327	28/06/2018
LOGITUD	MISE EN SERVICE DU GEO TERMINAL DE VERBALISATION	2183	523,2	28/06/2018
LOGITUD	ACHAT GEO TERMINAL DE VERBALISATION ELECTRONIQUE	2183	4122,6	28/06/2018
SOCOTEC	CONTRÔLE TECHNIQUE EXTENSION GROUPE SCOLAIRE DE LOG	2313	1960,5	28/06/2018
SMART	PRESTATION NAH LOU DU 160618 A ARTHUSS	6042	700	04/07/2018
SAILLY Cathy Sp	CONCERT JOHNNY FETE DE LA MUSIQUE	6042	500	04/07/2018
WINTZEDIS	BONBONS SPECTACLE SOLSTICE DU 160618	60623	6,74	04/07/2018
AUCHAN	CATERING CONCERT GUADAL ET GADJO DU 060618 A ARTHUSS	60623	16,78	04/07/2018

Tiers	Objet	Article	Montant	Emission
DES DEUX AILES	FOURNITURE SCOLAIRE ECOLE PRIMAIRE WINTZENHEIM	6067	203,22	04/07/2018
LIRE DEMAIN	FOURNITURE SCOLAIRE ECOLE PRIMAIRE LOGELBACH	6067	403,76	04/07/2018
NICOLE S	REPARATION TELEPHONE ELU	61558	89,9	04/07/2018
GEPSLA	INTERVENANT ANGLAIS ESPACE ANIMATION ARTHUSS	6188	147,96	04/07/2018
JECKERT B	SANDWICHS SOLSTICE DU LEVRIER DU 160618	6257	175,18	04/07/2018
PIZZA 27	REPAS PIZZA FOOT ESPACE ANIMATIONS ARTHUSS	6257	255	04/07/2018
ALSACE MIC	DEMENAGT ENSEMBLE COMPLET VPI GROUPE SCOL LOG	6226	1512	04/07/2018
AUTOMATISME	MOTORISATION BATTANT PORTAIL CIMETIERE WINTZ	2116	3573,6	04/07/2018
EUROVIA AL	CREATION D'UNE CHAUSSEE RUE DU FREITAG WINTZ	2151	17689,44	04/07/2018
EUROVIA AL	CREATION D'UNE CHAUSSEE RUE DE L'ARGILIERE WINTZ	2151	13059,48	04/07/2018
CVAI FERMETURES	LOT 6 MENUISERIES EXTERIEURES POLE SPORTIF	2313	10000	04/07/2018
GIAMBER 02	OT 1 TERRASSEMENT VRD ESPACES VERTS POLE SPORTIF	2313	5934,44	04/07/2018
GIAMBER 02	LOT 1 TERRASSEMENT VRD ESPACES VERTS POLE SPORTIF	2313	312,34	04/07/2018
SOCOTEC	MISSION SPS EXTENSION GROUPE SCOLAIRE DE LOGELBACH	2313	1245	04/07/2018
ATALU	LOT 6 MENUISERIES EXTERIEURES POLE SPORTIF	2313	32135,25	04/07/2018
GROSS CHARPE-01	LOT 4 CHARPENTE BOIS POLE SPORTIF	2313	29481,45	04/07/2018
PONTIGGIA	ENTRETIEN ET PAVAGE CARREFOUR RUE DES BLEUETS WINTZ	615231	5366,76	04/07/2018
PONTIGGIA	REFECTION TROTTOIRS RUE DES PROVINCES LOG	615231	2645,23	04/07/2018
FORALEST MAURU	LOT 15 CHAUFFAGE VENTILATION CLIMATISATION POLE SPORTIF	2313	20105,28	04/07/2018
CHANZY PARDOUX	LOT 3 REPRISE COUVERTURE RESTAURATION CHAPELLE HERZOG	2313	14867,88	04/07/2018
IXO ARCHITECTUR	MAITRISE D'OEUVRE CONSTRUCTION POLE SPORTIF	2313	6996,53	10/07/2018
IXO ARCHITECTUR	MAITRISE D'OEUVRE CONSTRUCTION POLE SPORTIF	2313	41040,25	10/07/2018
PLUME ECI	SOLDE ETUDE FAISABILITE HYDROGEOLOGIQUE - POLE SPORTIF	2313	3780	10/07/2018
COLMAR EAU	CONSOMMATION EAU EXT CIMETIERE LOG	60611	50,98	11/07/2018
SARL FERTAL	PRODUITS D'ENTRETIEN	60631	45,22	11/07/2018
ADELYA	PRODUITS D'ENTRETIEN	60631	550,33	11/07/2018
SID	PRODUITS D'ENTRETIEN	60631	356,16	11/07/2018
ALSACE CAR	SILICONES VESTIAIRES POLICE MUNICIPALE TER	60632	26,58	11/07/2018
COMAFRANC	AMPOULES	60632	150	11/07/2018
COMAFRANC	AMPOULES HALLE DES FETES	60632	175,25	11/07/2018
PROTEXTYL	VETEMENTS ANTI-COUPURE POUR LES ESPACES VERTS	60636	278,05	11/07/2018
JPG	FOURNITURES SCOLAIRES ECOLE PRIMAIRE LOGELBACH	6067	346,74	11/07/2018
IMPRIMERIE NAT	ATTESTATIONS ACCUEIL	6068	100,8	11/07/2018
ICA GESTION	CHARGES SALLE WINTZEN	614	260,75	11/07/2018
SIGNALISATION	TUYAU RENFORCE POUR MACHINE DE MARQUAGE	615231	209,76	11/07/2018
LUMINEST	AMPOULES BALLAST EC PUB	615232	80,78	11/07/2018
HEINRICH C	TUYAU DESABLEUR	61558	270,43	11/07/2018
SOCOTEC	MAINTENANCE PORTES SECT ET COUL ATELIERS	6156	465,91	11/07/2018
SOCOTEC	VERIFICATION INSTALLATION ELECTRIQUE EGLISE LOGELBACH	6156	230,33	11/07/2018
HR NET	PRESTATION REMISE EN SERVICE SITE INTERNET	6188	324	11/07/2018
PATINOIRE	ENTREES PATINOIRE JUIN 2018 ECOLE PRIMAIRE WINTZENHEIM	6238	71,5	11/07/2018
L'ANGE GARDIEN	BON ACHAT MAISONS FLEURIES	6238	45	11/07/2018
PL DIFFUSION	LAMPIONS FESTIVITES 12 JUILLET	6238	125,52	11/07/2018
GRIMMER C	CHOCOLATS POUR SOLSTICE DU LEVRIER	6238	298,79	11/07/2018
GRIMMER C	CHOCOLATS - LUXEMBOURG FESTIVAL ORGUES DE BARBARIE	6238	21,3	11/07/2018

Tiers	Objet	Article	Montant	Emission
NUIT BLANCHE	REPORTAGE MONTAGE PHOTOS MAISONS FLEURIES	6238	250	11/07/2018
ORANGE IN	CONSOMMATION INTERNET ARTHUSS ANIMATIONS	6262	192	11/07/2018
SPST - SERVICE	EXAMENS SUR SITE	6475	360	11/07/2018
REGIE MUNI	CONSOMMATION GAZ MAIRIE ANNEXE LOG	60613	1006,94	11/07/2018
REGIE MUNI	CONSOMMATION GAZ GROUPE SCOL LOG	60613	3633,08	11/07/2018
REGIE MUNI	CONSOMMATION GAZ SALLE UNGERER	60613	4598,15	11/07/2018
ORANGE	LOYER STANDARD DU 01 07 AU 30 09 2018	6135	1034,59	11/07/2018
COSEEC	PRESTATIONS MECANIKES TERRAIN D'HONNEUR 2018 ETE	61521	2054,86	11/07/2018
LUMINEST	PROTECTION LAMPES PARAFoudre	615232	1080,53	11/07/2018
ALECS B JL C BO	REPARATION AFFICHEUR ELECTRONIQUE LOGELBACH	61558	1677,6	11/07/2018
FEDERATION LIGU	TRANSPORT ECOLE PRIMAIRE LOGELBACH A PARIS	6247	1500	11/07/2018
KUNEGEL LU	TRANSPORT ECOLE PRIMAIRE LOGELBACH A HUNAWIHR	6247	192,55	11/07/2018
CLIMA FROID	CLIMATISATION SALLE CONSEIL	21311	11306,82	11/07/2018
MEAZZA SAR	ACQUISITION OSSUAIRES POUR LES CIMETIERES	21316	5937,6	11/07/2018
OMNIUM	HONORAIRE CO TRAITANT D'IXO POLE SPORTIF WINTZENHEIM	2313	52362,97	11/07/2018
STIHLE FRERES	LOT 15 CHAUFFAGE VENTILATION CLIMATISATION POLE SPORTIF	2313	57159,78	12/07/2018
CLB	LOT 2 GROS OEUVRE POLE SPORTIF	2313	51915,18	13/07/2018
CLB	LOT 2 GROS OEUVRE POLE SPORTIF	2313	2732,38	13/07/2018
SARL FERTAL	BALAIS	60631	136,01	18/07/2018
ADELYA	LESSIVE ET BALAI	60631	85,18	18/07/2018
ADELYA	KIT NETTOYAGE VITRES	60631	53,14	18/07/2018
ALU METAL CONC	SERRURE CRECHE POM DE REINETTE	60632	222	18/07/2018
ELECTIS BURKLE	MATERIELS ELECTRIQUES POUR L'ECOLE NELUPHARS DE LOG	60632	95,72	18/07/2018
EGLINSDOER	COLLIERS ETC FCW	60632	177,35	18/07/2018
HEINRICH C	RACLOIR A BITUME VOIRIE	60632	37,25	18/07/2018
BATIBOIS	PORTE PRE PEINTE ETC POUR VESTIAIRE POLICE	60632	622,28	18/07/2018
SANISITT	ROBINET SIPHON ETC SALLE UNGERER	60632	71,02	18/07/2018
SANISITT	MITIGEUR ROBINET ETC DOUCHE POLICE MUNICIPALE	60632	530,06	18/07/2018
SANISITT	MANCHONS ETC ATELIER	60632	22,49	18/07/2018
HEINTZ HEN	CLES HALLE DES FETES	60632	57,82	18/07/2018
FOUSSIER	SERRURE POIGNEE VESTIAIRE POLICE	60632	34,96	18/07/2018
FOUSSIER	ENSEMBLE CLEFS VESTIAIRE POLICE	60632	86,93	18/07/2018
FOUSSIER	CUVETTE BUREAU POLICE	60632	11,24	18/07/2018
FOUSSIER	MECHES ETC ENTRE CHAPELLE DES BOIS	60632	53,26	18/07/2018
FOUSSIER	SERRURES CLEFS VESTIAIRE POLICE	60632	14,78	18/07/2018
FOUSSIER	DISQUES ATELIERS	60632	65,63	18/07/2018
SAGOS	FOURNITURE HAMMERITE POUR JOURNEE CITOYENNE	60632	79,32	18/07/2018
CHAMPION	FOURNITURE MANCHE, FRAISE ET CHAUSSURES SECURITE	multi	249,18	18/07/2018
HORMALYS	PIQUETS DE BOIS ET DEMI RONDIN ETC ESPACES VERTS	60633	401,88	18/07/2018
WINTZEDIS	BOUTEILLES DE GAZ POUR DESERBAGE	60633	247,2	18/07/2018
FOUSSIER	GILETS ETC ET Poudre A TRACER ETC	multi	181,91	18/07/2018
ORANGE IN	INTERNET ECOLES PRIMAIRE ET MATERNELLE LOGELBACH	6067	48	18/07/2018
AIR LIQ 01	LOCATION BTE OXYGENE POMPIERS	6135	16,75	18/07/2018
COSEEC	PLAN DE FERTILISATION TERRAIN D'HONNEUR 2018 ETE	61521	467,04	18/07/2018
COSEEC	PLAN DE FERTILISATION TERRAIN ANNEXE 2018 ETE	61521	200,16	18/07/2018

Tiers	Objet	Article	Montant	Emission
COSEEC	PRESTATIONS MECANIQUES TERRAIN ANNEXE	61521	812,7	18/07/2018
COLMARIENN	NETTOYAGE STATION RELEVAGE ARTHUSS	615228	132,3	18/07/2018
ELECTIS BURKLE	INTERRUPTEUR HORAIRE ELECTR ECLAIRAGE PUB	615231	148,31	18/07/2018
DIRECT SIGNALET	FOURNITURES DIVERS PANNEAUX	615231	113,52	18/07/2018
MICHEL SAS	ENROBE A FROID	615231	580,5	18/07/2018
FORUM SIRIUS	MAINTENANCE LOGICIEL ARTHUSS	6156	363,77	18/07/2018
HORTICULTURE	ABONNEMENT ETC JUIN 18 A JUILLET 19	6182	183	18/07/2018
FIX GROB HUISSI	HONORAIRES PV CONSTAT AFFICHAGE PC GROUPE SCOL LOG	6226	384,09	18/07/2018
ARNOLD SERIGRAP	AFFICHES SUCETTES SALON ECONOMIES ENERGIE	6236	126,59	18/07/2018
LANGE GARDIEN	BON ACHAT MAISONS FLEURIES	6238	11,9	18/07/2018
MUSIQUE EGELE	PARTITIONS SOLSTICE DU LEVRIER	6238	45	18/07/2018
MEDIARUN	MESSAGE RADIO CAMPAGNE DU 11 AU 170618	6238	431,88	18/07/2018
FNAC	CD POUR CENTENAIRE DU 09 AU 121118	6238	12,99	18/07/2018
KUNEGEL LU	DEPLACEMENT CMA ET CMJ AU PARLEMENT EUROPEEN	6247	468	18/07/2018
ECOLE DE M	CONSOMMATIONS FETE ECOLE DE MUSIQUE DU 020618	6257	166	18/07/2018
CHEZ CHRISTOPH	PATE EN CROUTE ET GRILLAGES FETE DE LA MUSIQUE	6257	153	18/07/2018
ORANGE FUS	CONSOMMATION TEL ECOLES SALLES ATELIERS ET ARTHUSS	6262	457,94	18/07/2018
ORANGE FUS	CONSOMMATION TEL LIGNE INTERNET FAX MAIRIE POMPIERS	6262	297,25	18/07/2018
ORANGE FUS	CONSOMMATION TEL STANDARD ET ARTHUSS	6262	769,73	18/07/2018
ORANGE FUS	ABONNEMENT TRANSVEIL	6262	48	18/07/2018
ORANGE FRANCE	ABONNEMENT CARTE SIM PANNEAUX	6262	25,28	18/07/2018
ORANGE FRANCE	CONSOMMATION TELEPHONE PORTABLE ELUS ET AGENTS	6262	442,21	18/07/2018
ORANGE FRANCE	CONSOMMATION TELEPHONE PORTABLE ELUS ET AGENTS	6262	374,99	18/07/2018
ORANGE IN	CONSOMMATION INTERNET MAIRIE WINTZENHEIM	6262	59	18/07/2018
ORANGE IN	CONSOMMATION INTERNET MAIRIE ANNEXE LOGELBACH	6262	42	18/07/2018
ORANGE IN	CONSOMMATION INTERNET ARTHUSS ET ATELIERS ET EPW	6262	138	18/07/2018
ORANGE IN	CONSOMMATION INTERNET POMPIERS MOIS DE JUILLET 18	6262	48	18/07/2018
ORANGE IN	CONSOMMATION INTERNET POMPIERS MOIS DE JUILLET 2018	6262	42	18/07/2018
LIMA SERVICES	NETTOYAGE SALLE LAURENTIA ET UNGERER JUIN 2018	6283	528	18/07/2018
PONTIGGIA	REFECTION DE VOIRIE IMPASSE DU LOGELBACH	615231	14030,35	18/07/2018
DEKRA	MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE POLE SPORTIF	2313	1053	18/07/2018
EDF GDF SERV	CONSOMMATION ELECTRICITE ECOLES MATERNELLES	60612	261,95	18/07/2018
EDF GDF SERV	CONSOMMATION ELECTRICITE ECLAIRAGE PUBLIC	60612	11515,47	18/07/2018
EDF GDF SERV	CONSOMMATION ELECTRICITE SALLES LAURENTIA ET UNGERER	60612	1683,21	18/07/2018
EDF GDF SERV	CONSOMMATION ELECTRICITE BODEN ET FOYER CLUB	60612	895,83	18/07/2018
EDF GDF SERV	CONSOMMATION ELECTRICITE ECOLE PRIMAIRE WINTZ ET LOG	60612	765,11	18/07/2018
EDF GDF SERV	CONSOMMATION ELECTRICITE DIVERS BATIMENTS	60612	812,36	18/07/2018
EDF GDF SERV	CONSOMMATION ELECTRICITE DIVERS BATIMENTS	60612	531,71	18/07/2018
KUNEGEL	TRANSPORT ECOLE MATERNELLE A BOUXWILLER	6247	1230	18/07/2018
KUNEGEL	TRANSPORT ECOLE PRIMAIRE WINTZ A PISCINE A MUNSTER	6247	362,55	18/07/2018
KUNEGEL	TRANSPORT ECOLE PRIMAIRE WINTZ A PISCINE A MUNSTER	6247	241,7	18/07/2018
KUNEGEL	TRANSPORT ECOLE PRIMAIRE WINTZ A LOGELBACH	6247	147,46	18/07/2018
KUNEGEL	TRANSPORT ECOLE PRIMAIRE WINT A LA PISCINE DE MUNSTER	6247	120,85	18/07/2018
KUNEGEL	TRANSPORT ECOLE PRIMAIRE WINT A MITTLACH	6247	192,55	18/07/2018
KUNEGEL	TRANSPORT ECOLE PRIMAIRE WINTZ AU STADE A WINTZ	6247	147,46	18/07/2018

Tiers	Objet	Article	Montant	Emission
KUNEGEL	TRANSPORT ECOLE PRIMAIRE LOG A COLMAR	6247	73,73	18/07/2018
KUNEGEL	TRANSPORT ECOLE PRIMAIRE LOG A HERRLISHEIM	6247	241,7	18/07/2018
ROYER 68 AUTOCA	TRANSPORT ECOLE PRIMAIRE WINT AU HAUT KOENIGSBOURG	6247	117,5	18/07/2018
EDENRED FUEL CA	CONSOMMATION CARBURANT DIV VEH COMMUNAUX	multi	1518,27	18/07/2018
FOUSSIER	PERFORATEUR BURINEUR GBH2-28F POUR ATELIERS	2188	286,45	18/07/2018
FOUSSIER	CENTRALE ET TETE DE LECTURE TERMINAL PORTE ACCES MAIRIE	2188	560,94	18/07/2018
HUG METALLERIE	POSE ENSEMBLE PORTE ET CHASSIS MAIRIE SALLE DU LEVRIER	21311	11448	18/07/2018
COLMARIENN	POTEAUX INCENDIES - RUE JOFFRE ET TROIS-EPIS	21568	8802,76	18/07/2018
HUSSOR ERECTA	LOT 1 MACONNERIE RESTAURATION CHAPELLE HERZOG	2313	1339,4	18/07/2018
RAUSCHER	LOT 1 MACONNERIE RESTAURATION CHAPELLE HERZOG	2313	12751,6	18/07/2018
EIFFAGE ENER-01	LOT 17 ELECTRICITE POLE SPORTIF	2313	7089,4	19/07/2018
COLMARIENN	CONSOMMATION EAU COL DE CYGNE 550 RUE CLEMENCEAU	60611	32,66	25/07/2018
COLMARIENN	CONSOMMATION EAU COL CYGNE 553 RUE CLEMENCEAU	60611	32,66	25/07/2018
REGIE MUNI	CONSOMMATION GAZ GROUPE SCOLAIRE WINTZENHEIM	60613	413,84	25/07/2018
SARL FERTAL	PRODUITS D'ENTRETIEN	60631	188,21	25/07/2018
ADELYA	PRODUITS D'ENTRETIEN	60631	70,87	25/07/2018
BERNER	RUBAN PEINTURE ROUTIERE	60632	286,74	25/07/2018
SIGMA KALO	FOURN BALINEAUX DIVERS CHANTIER	60632	31,37	25/07/2018
GEDIMAT	SIKASIL ETC VESTIAIRES POLICE MUNICIPALE TER	60632	518,87	25/07/2018
WURTH	RUBAN D'EMBALLAGE ECOLE LOGELBACH	60632	22,13	25/07/2018
BOURRELIER	ROUES POUR TRICYCLES ECOLE MATERNELLE WINTZ	6067	560,7	25/07/2018
FOUSSIER	DIABLES ALU PLIANT POUR DISTRIBUTION GAZETTE	60632	307,9	25/07/2018
FOUSSIER	DIABLES ALU PLIANT POUR DISTRIBUTION GAZETTE	60632	153,95	25/07/2018
ACIPA	CARTOUCHES ENCRE ET CLES USB	6064	235,79	25/07/2018
ACIPA	CARTOUCHES ENCRE ET CLES USB SOLDE	6064	200,52	25/07/2018
MAJUSCULE HISLE	FOURNITURES DIVERSES - ECOLE MATERNELLE LOGELBACH	6067	209,81	25/07/2018
FIDUCIAL BUREAU	FOURNITURES DE BUREAU MAIRIE	6068	826,07	25/07/2018
TP SERVICE	ROULEAU POUR EPAREUSE	61558	489,71	25/07/2018
OTIS	MAINTENANCE PORTES SECTIONNELLES POMPIERS	6156	900,5	25/07/2018
STI BUREAUTIQUE	MAINT SERVICE GED DU 15/06 AU 14/09/18	6156	248,16	25/07/2018
ARNOLD SERIGRAP	AFFICHES SUCETTES EXPO LIBRE ET SAUVAGE	6236	134,11	25/07/2018
NEW BASKE	BOISSONS ET CASSE CROUTE FESTIVITES DU 120718	6238	538	25/07/2018
PIZZA 27	BOISSONS ET CASSE CROUTE FESTIVITES DU 120718	6238	103,4	25/07/2018
MUSIQUE	PART MUSIQUE FESTIVITES DU 120718	6238	500	25/07/2018
CIRQUANIUM	INTERVENANT ACTIVITES CIRQUE ANIMATIONS ARTHUSS	6188	1730	25/07/2018
KUNEGEL	TRANSPORT ECOLE MATERNELLE LOG A LAUTENBACH	6247	548,9	25/07/2018
KUNEGEL	TRANSPORT ECOLE PRIMAIRE LOG A UNGERSHEIM	6247	246,81	25/07/2018
KUNEGEL	TRANSPORT ECOLE MATERNELLE LOG A NIEDERMORSCHWIHR	6247	120,85	25/07/2018
KUNEGEL	TRANSPORT ECOLE PRIMAIRE WINTZENHEIM A HERRLISHEIM	6247	120,85	25/07/2018
KUNEGEL	TRANSPORT ECOLE PRIMAIRE LOG A HERRLISHEIM	6247	120,85	25/07/2018
EDF GDF SERV	CONSOMMATION ELECTRICITE ARTHUSS	60612	764,33	25/07/2018
CLIMA FROID	CLIMATISATION LOCAL SECRETARIAT POLICE MUNICIPALE	21311	5021,34	25/07/2018
CLB	MACONNERIE EN AGGLOS VITRINE SALLE RDC MAIRIE WINTZ	21311	2822,4	25/07/2018
THEISEN SARL	LOT 12 SANITAIRES RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE LOG	2313	9348,38	25/07/2018
THEISEN SARL	LOT 12 SANITAIRES RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE LOG	2313	492,02	25/07/2018

Tiers	Objet	Article	Montant	Emission
COLMARIENNE	CONSOMMATION EAU GENS DU VOYAGE	60611	48,95	01/08/2018
AMIS FLAMMES	KITS DE 100 DRAPEAUX POUR CENTENAIRE 1914 1918	60632	280	01/08/2018
ELECTIS BURKLE	SWITCH ET CORDONS POUR SALLE DE FORMATION MAIRIE	60632	109,7	01/08/2018
ELECTIS BURKLE	INTERRUPTEUR ROTATIF CLIM MAIRIE	60632	168	01/08/2018
EGLINSDOER	PULVERISATEUR PRODUITS CHIMIQUES	60632	75,97	01/08/2018
SIGMA KALO	PEINTURE ECOLE MATERNELLE LOG	60632	596,06	01/08/2018
SIGMA KALO	MASQUAGE ECOLE MATERNELLE LOG	60632	21,79	01/08/2018
SIGMA KALO	PEINTURE ECOLE MATERNELLE LOG	60632	41,38	01/08/2018
ALTER EGO	PIECES POUR REPARATION FONTAINES A EAUX	60632	562,14	01/08/2018
COSEEC	PRESTATIONS MECANIQUES TERRAIN D'HONNEUR 2018 ETE	61521	284,44	01/08/2018
ELITEST	INSEMINATION ARTIFICIELLE DU 0104 AU 300618	6188	2,39	01/08/2018
ROSETTE FL	BOUQUETS FIN DE SAISON ARTHUSS 2018	6238	40	01/08/2018
ROSETTE FL	ROSES ET BOUQUET SOLSTICE DU LEVRIER	6238	300	01/08/2018
ROSETTE FL	ARRANGEMENT MARIAGE SCHAFFHAUSER/ZWENGER	6238	175,5	01/08/2018
ROSETTE FL	ARRANGEMENT FLORAL	6238	25	01/08/2018
CAVES	CONSOMMATION DIVERSES MANIFESTATIONS	6257	282,75	01/08/2018
WINTZEDIS	CAFE - REUNIONS MAIRIE	6257	26,22	01/08/2018
GRAVIERE D	BETON SOUPLE AIRE DE DEPOT STOCKAGE	61521	1027,91	01/08/2018
ROSETTE FL	BON ACHAT MAISONS FLEURIES	6238	1965	01/08/2018
EMBRASIA	SPECTACLE PYROTECHNIQUE DU 120718	6238	6000	01/08/2018
EDF GDF SERV	CONSOMMATION ELECTRICITE ETANG APP	60612	104,5	01/08/2018
CLB	LOT 2 GROS OEUVRE POLE SPORTIF	2313	28496,56	01/08/2018
CLB	LOT 2 GROS OEUVRE POLE SPORTIF	2313	1499,82	01/08/2018
GROSS CHARPE-01	LOT 4 CHARPENTE BOIS POLE SPORTIF	2313	36394,24	01/08/2018
SCHOENENBE	LOT 5 COUVERTURE ETANCHEITE BARDAGE POLE SPORTIF	2313	36236,32	01/08/2018
CLIMA FROID	CLIMATISATION BUREAUX MAIRIE	21311	4976,38	06/08/2018
MEAZZA SAR	COLOMBARIUMS CIMETIERE LOGELBACH	21316	23169,6	06/08/2018
SATD EQUIP	DEPOSE ET REPOSE DES JEUX PARC ACKER LOGELBACH	2188	29984,63	06/08/2018
SIGNATURE	SOLVECOL VOIRIE	60633	1397,8	06/08/2018
SATD EQUIP	CONTRAT DE MAINTENANCE DES AIRES DE JEUX	6156	2188,8	06/08/2018
PROTECTAS	CONSEIL MARCHES CONTRAT ASSURANCE DOMMAGE OUVRAGE	6226	1080	06/08/2018
AUTOCARS ROYER	TRANSPORT SORTIES VACANCES ETE	6247	1025	06/08/2018
CHR ALSACE - CO	SPATULE ETC COMITE COMMUNALE DES FETES	60632	63,64	06/08/2018
CONCESSION RIVE	USTENSILE DE CUISINE ANIMATIONS ARTHUSS	60632	287,2	06/08/2018
SIGMA KALO	PEINTURE ETC ECOLE MATERNELLE LOG	60632	294,19	06/08/2018
CASTORAMA	RENOVATEUR BOIS BUREAU M LE MAIRE	60632	12	06/08/2018
KDI METALSITT	ALU DIVERS CHANTIERS	60632	115,03	06/08/2018
SATD EQUIP	FOURNITURE D'UN CERCLE DE BASKET + FILETS GYMNASSE LOG	60632	153,72	06/08/2018
LA GODILLE	CHAUSSURES AGENTS	60636	300	06/08/2018
RICOH SBO	MAINTENANCE COPIEUR ECOLE PRIMAIRE WINTZ	6067	121,13	06/08/2018
RICOH SBO	MAINTENANCE COPIEUR ECOLES WINTZ	6067	177,24	06/08/2018
AGENCE CUL	LOCATION PLATEAU FESTIVITES DU 120718	6135	20	06/08/2018
ATIC	DEBOUCHAGE CANALISATION A WINTZENHEIM	615232	624	06/08/2018
TP SERVICE	REMPLACEMENT PNEUS BALAYEUSE61551	61551	249,02	06/08/2018
LA CIE HUPPEE	INTERVENTION ARTISTIQUE PERISCOLAIRE	6188	250	06/08/2018

Tiers	Objet	Article	Montant	Emission
MYL ET UN SOINS	ACTIVITE BEAUTE 2018 ANIMATIONS ARTHUSS	6188	114	06/08/2018
OLRY Valerie Co	ACTIVITES COIFFURE 2018 ANIMATIONS ARTHUSS	6188	120	06/08/2018
FREPPEL EDAC	AFFICHES SALON SEEH	6236	153,6	06/08/2018
ABEDIS	STOCK JUS DE FRUITS DIVERS MANIFESTATIONS	6257	187,28	06/08/2018
ORANGE TEL FIXE	CONSOMMATION INTERNET VIDEOSURVEILLANCE BODEN	6262	96	06/08/2018
COCYCLIQUE INGE	MAITRISE OEUVRE AMENAGT RUE DE LATTRE ET HERRENPFAD	2312	1785,6	06/08/2018
SORTONS DU BOIS	MAITRISE ŒUVRE RUE DE LATTRE HENGST ET HERRENPFAD	2312	1188	06/08/2018
IXO ARCHITECTUR	MAITRISE ŒUVRE CONSTRUCTION POLE SPORTIF	2313	8207,3	06/08/2018
EUROVIA AL	RESTRUCTURATION RUE DE LATTRE DE TASSIGNY	238	19644,55	06/08/2018
ATALU	LOT 6 MENUISERIES EXTERIEURES POLE SPORTIF	2313	167161,96	07/08/2018
STIHLE FRERES	LOT 15 CHAUFFAGE VENTILATION CLIMATISATION POLE SPORTIF	2313	25858,37	07/08/2018
RAUSCHMAIER ISO	LOT 15 CHAUFFAGE VENTILATION CLIMATISATION POLE SPORTIF	2313	2985	07/08/2018
LABEAUNE	LOT 16 PLOMBERIE SANITAIRE POLE SPORTIF	2313	16675,07	07/08/2018
AUTOMATISME	MOTORISATION BATTANT PORTAIL CIMETIERE WINTZ	21316	3573,6	08/08/2018
EURO SOUND	HON CO TRAITANT D'IXO POLE SPORTIF WINTZENHEIM	2313	2565,41	09/08/2018
SCHOENENBE	LOT 5 COUVERTURE ETANCHEITE BARDAGE POLE SPORTIF	2313	113510,32	09/08/2018
BERNER	MASTIC ETC DIVERS BATIMENTS COMMUNAUX	60632	85,78	13/08/2018
SIGMA KALO	PEINTURE ECOLE MATERNELLE LOG	60632	282,12	13/08/2018
SPIELMANN	ENTRETOISES ECOLE PRIMAIRE LOG	60632	13,25	13/08/2018
SPIELMANN	CORNIERES ECOLE PRIMAIRE LOG	60632	2,2	13/08/2018
SPIELMANN	ENTRETOISES SALLE DU LEVRIER MAIRIE WINTZ	60632	5,96	13/08/2018
ORANGE IN	INTERNET ECOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE LOGELBACH	6067	48	13/08/2018
HOLCIM BETONS	SABLE STADE FCW ST GILLES	61521	265,7	13/08/2018
TP SERVICE	REPLACEMENT BALAIS ESSUIE GLACE DACIA SANDERO	61551	51	13/08/2018
TP SERVICE	REPLACEMENT PNEUS PIAGGO PORTER 853 ZV 68	61551	126,41	13/08/2018
TP SERVICE	REPLACEMENT BALAIS ESSUIE GLACE PEUGEOT PARTNER	61551	55,8	13/08/2018
CAVES DE LA FEC	BOISSONS FESTIVITES DU 120718	6238	28	13/08/2018
ORANGE FUS	CONSO TELEPHONE ECOLES SALLES ATELIERS ARTHUSS	6262	448,14	13/08/2018
ORANGE FUS	CONSOMMATION TELEPH STANDARD ET ARTHUSS	6262	734,36	13/08/2018
ORANGE FUS	ABONNEMENT TRANSVEIL	6262	48	13/08/2018
ORANGE IN	CONSOMMATION INTERNET MAIRIE WINTZENHEIM	6262	59	13/08/2018
ORANGE IN	CONSOMMATION INTERNET MAIRIE ANNEXE LOGELBACH	6262	42	13/08/2018
ORANGE IN	CONSOMMATION INTERNET ARTHUSS ET ATELIERS ET EPW	6262	138	13/08/2018
ORANGE IN	CONSOMMATION INTERNET POMPIERS	6262	48	13/08/2018
ORANGE IN	CONSOMMATION INTERNET POMPIERS	6262	42	13/08/2018
LIMA SERVICES	NETTOYAGE SALLE UNGERER	6283	132	13/08/2018
TP SERVICE	REPARATION PEUGEOT BOXER PLATEAU	61551	1404,52	13/08/2018
EDF GDF SERV	CONSOMMATION ELECTRICITE HANGAR POMPIERS	60612	824,32	13/08/2018
EDF GDF SERV	CONSOMMATION ELECTRICITE STADE MUNICIPAL ST GILLES	60612	492,77	13/08/2018
EDF GDF SERV	CONSOMMATION ELECTRICITE DIVERS BATIMENTS	60612	464,15	13/08/2018
OLRY ARKEDIA	TRAVAUX DE PROLONGATION DU PAVAGE AU CIMETIERE WINTZ	21316	16078,25	13/08/2018
COLMAR EAU	CONSOMMATION EAU PRESBYTERE LOG	60611	65,17	22/08/2018
COLMAR EAU	CONSOMMATION EAU COL CYGNE RUE CLEMENCEAU	60611	32,66	22/08/2018
COLMAR EAU	CONSOMMATION EAU COL DE CYGNE RUE CLEMENCEAU	60611	32,66	22/08/2018
BERNER	RUBAN PEINTURE ROUTIERE	60632	286,74	22/08/2018

Tiers	Objet	Article	Montant	Emission
BERNER	RUBAN PEINTURE ROUTIERE	60632	231,55	22/08/2018
ELECTIS BURKLE	EMBOUTS ETC DIV BAT COMMUNAUX	60632	201,16	22/08/2018
CHAMPION	ROULETTE BULE CORPS ROUGE ETC ENT VOIRIE	60632	22,28	22/08/2018
HORMALYS	ALOGOFLASH ETC ESP VERT ET FESTIVITES DU 120718	60632	85,07	22/08/2018
SIGMA KALO	PEINTURE ECOLE MATERNELLE WINTZ	60632	66,24	22/08/2018
SIGMA KALO	ENDUIT ECOLES WINTZ	60632	8,74	22/08/2018
SANISITT	SANITAIRE ECOLE MATERNELLE WINTZ	60632	902,21	22/08/2018
SANISITT	ROBINET FLOTTEUR ETC SALLE LAURENTIA	60632	141	22/08/2018
CASTORAMA	STORES ENROULEURS POUR LA SALLE DES MARIAGES	60632	35,8	22/08/2018
GEDIMAT	ENDUIT ETC MAIRIE WINTZ ET LOCAL FCW	60632	188,97	22/08/2018
MIRCO CO	SERRURE PORTE RESSOURCES HUMAINES MAIRIE WINTZ	60632	124,8	22/08/2018
FOUSSIER	VERROU BOX ETC DIV BAT COMMUNAUX	60632	323,56	22/08/2018
FOUSSIER	TETES RECT ETC ECOLE PRIMAIRE WINTZ	60632	62,9	22/08/2018
FOUSSIER	ROULETTE ETC ECOLE PRIMAIRE WINTZ	60632	45,17	22/08/2018
FOUSSIER	PROFIL DE SOCLE ETC ECOLE PRIMAIRE WINTZ	60632	27,16	22/08/2018
MICHEL ETS	GUIDE CHAINE TRONCONNUEUSE	60633	68,03	22/08/2018
MICHEL ETS	CARBURATEUR MACHINE ESPACE VERT	60633	117,36	22/08/2018
WINTZEDIS	BOUTEILLES DE GAZ POUR DESERBAGE	60633	154,5	22/08/2018
ORANGE TEL FIXE	INTERNET ECOLE PRIMAIRE WINTZENHEIM MOIS DE JUILLET 18	multi	192,22	22/08/2018
LAMBOLEY	MODIFICATION DU NOM SUR TAMPON PRINTY 4913	6068	7,1	22/08/2018
AIR LIQ 01	LOCATION BOUTEILLE OXYGENE POMPIERS	6135	16,75	22/08/2018
LOCAM	LOC RISO DU 306018 AU 290918	6135	540,72	22/08/2018
HOLCIM BETONS	CONCASSE AIRE DE STOCKAGE DEPOT ATELIER	61521	64,66	22/08/2018
SIGNATURE	PANNEAU SIGNAL ROUTIERE	615231	37,34	22/08/2018
TP SERVICE	DEPANNAGE TRACTO PELLE	61551	236,47	22/08/2018
TP SERVICE	VIS POUR PORTE OUTILS LINDNER	61551	1,04	22/08/2018
TP SERVICE	REMPLACEMENT PNEUS + EQUILIBRAGE VEHICULE NACELLE	61551	325,39	22/08/2018
HAAG SAS	PIECES POUR L'EPAREUSE	61558	902,88	22/08/2018
FREPPLE EDAC	FLYERS SALON ECONOMIE ENERGIE HABITAT SEEH - Flyers A5	6236	687,6	22/08/2018
BON COIN	BOISSONS+TARTES FLAMBES POUR SECOURISTES DU 120718	6238	61	22/08/2018
BON COIN	BOISSONS ET CASSE CROUTE FESTIVITES DU 120718	6238	535,5	22/08/2018
MOAL	CREPES FETE DE LA MUSIQUE	6238	42	22/08/2018
FUCHS BOU	KOUGELHOPFS POUR AG ADEIS	6257	11,7	22/08/2018
STAEHLE EARL	VIN STOCK CAVE	6257	523,2	22/08/2018
ORANGE FUS	CONSOTELPHONE INTERNET/FAX MAIRIE+POMPIERS	6262	296,88	22/08/2018
ORANGE FUS	CONSOMMATION TELEPHONE LOCAL APP	6262	41,94	22/08/2018
ORANGE FRANCE	ABONNEMENT CARTE SIM PANNEAUX	6262	25,2	22/08/2018
ORANGE FRANCE	CONSOMMATION TEL PORTABLE ELUS ET AGENTS	6262	447,18	22/08/2018
ORANGE FRANCE	CONSOMMATION TEL PORTABLE ELUS ET AGENTS COMMUNAUX	6262	649,69	22/08/2018
EDENRED FUEL CA	CONSOMMATION CARBURANT DIVERS VEHICULES	multi	1189,33	22/08/2018
ANIMO CONCEPT	SACS DEJECTIONS CANINES	60632	1043,28	22/08/2018
BATIBOIS	PANNEAUX EN BOIS POUR ECOLE ET DIVERS BATIMENTS	60632	2101,24	22/08/2018
UNION MUSI	CONCERT ET DEFILE FESTIVITES DU 120718	6238	1100	22/08/2018
OCI 68 INFORMAT	RENOUVELLEMENT ABONNEMENT ADOBE CREATIVE CLOUD	651	1007,86	22/08/2018
EDF GDF SERV	CONSOMMATION ELECTRICITE CHAPELLE HERZOG LOG	60612	35,2	22/08/2018

Tiers	Objet	Article	Montant	Emission
EDF GDF SERV	CONSOMMATION ELECTRICITE ECLAIRAGE PUBLIC	60612	1271,36	22/08/2018
EDF GDF SERV	CONSOMMATION ELECTRICITE SALLE WIN ZEN	60612	47,66	22/08/2018
EQUIP BAR	TABLE D'ENTREE ET SORTIE LAVE VAISSELLE SALLE LAURENTIA	2188	2716,8	22/08/2018
HUSSOR ERECTA	LOT 1 MACONNERIE RESTRUCTURATION CHAPELLE HERZOG	2313	1339,4	22/08/2018
RAUSCHER	LOT 1 MACONNERIE RESTRUCTURATION CHAPELLE HERZOG	2313	10042,55	22/08/2018
CLB	LOT 2 GROS OEUVRE POLE SPORTIF	2313	21660,21	24/08/2018
CLB	LOT 2 GROS OEUVRE POLE SPORTIF	2313	1140,01	24/08/2018
REGIE MUNI	CONSOMMATION GAZ GROUPE SCOLAIRE WINTZENHEIM	60613	414,31	29/08/2018
EDENRED FUEL CA	CONSOMMATION CARBURANT DIVERS VEHICULES	multi	784,87	29/08/2018
NATIONAL C	SAVON LIQUIDE	60631	442,74	29/08/2018
ELECTIS BURKLE	TUBES ELECT ARTHUSS	60632	125,33	29/08/2018
ELECTIS BURKLE	CORDON ETC DIV BATIMENTS	60632	49,44	29/08/2018
DOUBLET	STOCK DRAPEAUX POUR MAIRIE ET MONUMENTS AUX MORTS	60632	291,6	29/08/2018
GEDIMAT	SIPHON LAVABO ET BETON ETC POUR HALLE DES FETES	multi	73,47	29/08/2018
OUEST VEND	BALAIS POUR BALAYEUSE	60633	891,24	29/08/2018
OUEST VEND	BALAIS POUR BALAYEUSE	60633	820,92	29/08/2018
ELECTIS BURKLE	SOLDE AMPOULES ARTHUSS	615228	85,92	29/08/2018
TP SERVICE	REPARATION ROUE DACIA SANDERO POLICE	61551	27	29/08/2018
TP SERVICE	REPARATION TONDEUSE GRILLO	61551	423,3	29/08/2018
TP SERVICE	HOUSSES DE SIEGE RENAULT MASTER FOURGON EX 712 RV	61551	168	29/08/2018
IMS SERVICES	MAINTENANCE RADARS POLICE DU 21 08 2018 AU 20 08 2019	6156	564	29/08/2018
TP SERVICE	VIDANGE ETC VEHICULE ISUZU 7872YQ68	61551	1497,46	29/08/2018
TP SERVICE	RECHERCHE PANNE BALAYEUSE	61551	1393,85	29/08/2018
TP SERVICE	REPARATION DE LA TONDEUSE AUTOPORTEE	61558	1311	29/08/2018
EDF GDF SERV	CONSOMMATION ELECTRICITE ARTHUSS	60612	703,96	29/08/2018
COLMARIENNE	CONSOMMATION EAU COL DE CYGNE RUE CLEMENCEAU	60611	51,85	05/09/2018
SARL FERTAL	FOURNITURE PRODUIT ENTRETIEN CLARIDA	60631	90,43	05/09/2018
CASTORAMA	ABATTANT WC ECOLE PRIMAIRE LOGELBACH	60632	69,8	05/09/2018
HEINTZ HEN	CLES	60632	9,41	05/09/2018
VET PRO	CHAUSSURES DE SECURITE	60636	70,8	05/09/2018
NEOPOST	CARTOUCHE POUR MACHINE A AFFRANCHIR	6064	154,08	05/09/2018
COLMARIENNE	NETTOYAGE STATION RELEVAGE ARTHUSS	615228	132,3	05/09/2018
COLMARIENNE	RACCORD MANQUANT RUE CLEMENCEAU	615231	33,26	05/09/2018
CENTRE AUT	CONTROLE TECHNIQUE ISUZU 7872YQ68	61551	24,65	05/09/2018
CENTRE AUT	CONTROLE TECHNIQUE PIAGGIO 6778YX68	61551	67,2	05/09/2018
HP SECURITE	INTERVENTION SUR PANNE ALARME MAIRIE ANNEXE LOG	61558	30	05/09/2018
FRUH XAVIER SA	MAINTENANCE CHAUFFERIE ARTHUSS	6156	934,3	05/09/2018
FREPPEL EDAC	CARTES CORRESPONDANCE	6236	84,12	05/09/2018
ARNOLD SERIGRAP	AFFICHES SUCETTES BOURSE BC	6236	126,43	05/09/2018
STAEHLE EARL	BOUTEILLES DE VIN POUR 103 ANS	6238	42,3	05/09/2018
BON COIN	CONSO MEMBRE DU JURY MAISONS FLEURIES	6257	19,7	05/09/2018
SCHWENDI	3 COLLATIONS APRES CONSEIL MUNICIPAL	6257	514	05/09/2018
SIGMA KALO	NOUVEAU SOL ARTHUSS	21318	5231,86	05/09/2018
TUNZINI	TRAVAUX DE CHAUFFAGE CRECHE POM DE REINETTE	21318	8514,79	05/09/2018
TUNZINI	MISE EN PLACE REGULATION PLANCHER CHAUFFANT - CRECHE	21318	4080	05/09/2018

Tiers	Objet	Article	Montant	Emission
CVAI FERMETURES	LOT 6 MENUISERIES EXTERIEURES POLE SPORTIF	2313	10000	05/09/2018
EIFFAGE ENER-01	LOT 17 ELECTRICITE POLE SPORTIF	2313	22136,13	05/09/2018
ATALU	LOT 6 MENUISERIES EXTERIEURES POLE SPORTIF	2313	108469,41	05/09/2018
KONE	REPLACEMENT CELLULE HAUTEUR ASCENCEUR ARTHUSS	615228	1709,68	05/09/2018
PROTECTAS	HON MISSION DE CONSEIL ET ASSISTANCE ASSURANCE	6226	1886,03	05/09/2018
PANZER	ECLAIRAGE ET SONO FESTIVITES DU 12 JUILLET 2018	6238	2000	05/09/2018
COCYCLIQUE INGE	MAITRISE OEUVRE AMENAGT RUE DE LATTRE ET HERRENPFAD	2312	3885,35	05/09/2018
SORTONS DU BOIS	MAITRISE OEUVRE AMT RUE DE LATTRE HERRENPFAD	2312	3555,04	05/09/2018
FEDERATION LIGU	VOYAGE A PARIS LE 290618 ECOLE PRIMAIRE LOG	6042	1500	05/09/2018
KUNEGEL	TRANSPORT ECOLE MATERNELLE LOG A LAUTENBACH	6042	548,9	05/09/2018
SOCOTEC	MISSION SPS CREATION POLE SPORTIF ARTS MARTIAUX	2313	1156,8	06/09/2018
TRADEC	VRD RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE LOGELBACH	2313	43102,85	06/09/2018
CLB	GROS OEUVRE RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE LOG	2313	62190,63	06/09/2018
CLB	GROS OEUVRE RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE LOG	2313	3273,19	06/09/2018
MCB	CHARPENTE RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE LOG	2313	60473,62	06/09/2018
ROSE ET FILS	CHAUFFAGE VENTILATION AMGT GROUPE SCOLAIRE LOG	2313	33198,99	06/09/2018
ROSE ET FILS	LOT 11 CHAUFFAGE VENTILATION AMGT GROUPE SCOLAIRE LOG	2313	1747,32	06/09/2018
ROSE ET FILS	LOT 11 CHAUFFAGE VENTILATION AMGT GROUPE SCOLAIRE LOG	2313	36297	06/09/2018
ROSE ET FILS	LOT 11 CHAUFFAGE VENTILATION AMGT GROUPE SCOLAIRE LOG	2313	1910,37	06/09/2018
FREGONESE	LOT 11 CHAUFFAGE VENTILATION AMGT GROUPE SCOLAIRE LOG	2313	2750,33	06/09/2018
MAJUSCULE HISLE	FOURNITURES DIVERSES - ECOLE MATERNELLE WINTZENHEIM	6067	239,28	12/09/2018
MAJUSCULE HISLE	FOURNITURE SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE WINTZENHEIM	6067	198,07	12/09/2018
MAJUSCULE HISLE	FOURNITURE SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE WINTZENHEIM	6067	251,27	12/09/2018
MAJUSCULE HISLE	FOURNITURE SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE WINTZENHEIM	6067	54,24	12/09/2018
MAJUSCULE HISLE	FOURNITURE SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE WINTZENHEIM	6067	386,32	12/09/2018
MAJUSCULE HISLE	FOURNITURE SCOLAIRE ECOLE PRIMAIRE WINTZENHEIM	6067	113,75	12/09/2018
MAJUSCULE HISLE	FOURNITURE SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE WINTZENHEIM	6067	140,8	12/09/2018
MAJUSCULE HISLE	FOURNITURE SCOLAIRE ECOLE PRIMAIRE WINTZENHEIM	6067	39,64	12/09/2018
MAJUSCULE HISLE	FOURNITURE SCOLAIRE ECOLE PRIMAIRE WINTZENHEIM	6067	32,19	12/09/2018
MAJUSCULE HISLE	FOURNITURE SCOLAIRE ECOLE PRIMAIRE WINTZENHEIM	6067	77,89	12/09/2018
MAJUSCULE HISLE	FOURNITURE SCOLAIRE ECOLE PRIMAIRE WINTZENHEIM	6067	270,93	12/09/2018
MAJUSCULE HISLE	FOURNITURE SCOLAIRE ECOLE PRIMAIRE WINTZENHEIM	6067	279,35	12/09/2018
MAJUSCULE HISLE	FOURNITURE SCOLAIRE ECOLE PRIMAIRE WINTZENHEIM	6067	184,4	12/09/2018
MAJUSCULE HISLE	FOURNITURE SCOLAIRE ECOLE PRIMAIRE WINTZENHEIM	6067	118,44	12/09/2018
RUC COLMAR	FOURNITURE SCOLAIRE ECOLE PRIMAIRE LOGELBACH	6067	614,41	12/09/2018
BNP PARIBAS	LOCATION LOGICIEL EZGED DU 24/09/18 AU 23/12/18	6135	630,72	12/09/2018
ORANGE IN	CONSOMMATION INTERNET ARTHUSS ANIMATIONS	6262	192	12/09/2018
SVP	HONORAIRES DU 300817 AU 290518	6226	6246,4	12/09/2018
HEBLAD FRANCE	MOBILIER - ECOLE MATERNELLE LOGELBACH	2188	3600	12/09/2018
EUROVIA AL	LOT 1 VOIRIE RESTRUCTURATION RUE DE LATTRE DE TASSIGNY	2315	84253,92	12/09/2018
VIGILEC HA	LOT 2 RESEAUX SECS RESTRUCTURATION CHEMIN HERRENPFAD	2315	13303,28	12/09/2018
PONTIGGIA	REFECTION CHAUSSEE RUE ACKER OUEST	615231	3103,44	12/09/2018
HUSSOR ERECTA	MACONNERIE RESTRUCTURATION CHAPELLE HERZOG	2313	1339,4	12/09/2018
DIPOL	CHAPE CARRELAGE FAIENCE SOLS SOUPLES POLE SPORTIF	2313	6274,56	12/09/2018
RAUSCHER	LOT 1 MACONNERIE RESTRUCTURATION CHAPELLE HERZOG	2313	8922,75	12/09/2018

Tiers	Objet	Article	Montant	Emission
VIGILEC HA	LOT 2 RESEAUX SECS RESTRUCTURATION RUE DE LATTRE	2315	13247,08	12/09/2018
ALPHA RENO	LOT 6 ISOLATION RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE LOG	2313	12134,93	12/09/2018
ALPHA RENO	LOT 6 ISOLATION RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE DE LOG	2313	629,68	12/09/2018
MENUISERIES BIL	LOT 5 MENUISERIES EXTERIEURES AMT GROUPE SCOLAIRE LOG	2313	51866,8	12/09/2018
THEISEN SARL	LOT 12 SANITAIRES RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE LOG	2313	12947,22	12/09/2018
THEISEN SARL	LOT 12 SANITAIRES RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE LOG	2313	673,21	12/09/2018
HERTZOG REVET	LOT 14 SOL SOUPLE RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE LOG	2313	8440,82	12/09/2018
MARQUES	LOT 8 PLATRERIE RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE DE LOG	2313	3033,64	12/09/2018
MARQUES	LOT 8 PLATRERIE RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE LOG	2313	1417,07	12/09/2018
COCYCLIQUE INGE	MAITRISE OEUVRE AMENAGT RUE DE LATTRE ET HERRENPFAD	2315	1785,6	13/09/2018
COCYCLIQUE INGE	MAITRISE OEUVRE AMENAGT RUE DE LATTRE ET HERRENPFAD	2315	3885,35	13/09/2018
PONTIGGIA	REFECTION CHEMIN HENGST	2315	46869,3	13/09/2018
SORTONS DU BOIS	MAITRISE OEUVRE AMENAGT RUE DE LATTRE ET HERRENPFAD	2315	1188	13/09/2018
SORTONS DU BOIS	MAITRISE ŒUVRE AMENAGT RUE DE LATTRE ET HERRENPFAD	2315	3555,04	13/09/2018
COLMARIENN	CONSOMMATION EAU COL DE CYGNE RUE CLEMENCEAU	60611	16,11	19/09/2018
COLMARIENN	CONSOMMATION EAU COL DE CYGNE RUE CLEMENCEAU	60611	65,32	19/09/2018
BERNER	MOUSSE ADHESIVE DIVERS CHANTIERS	60632	164,39	19/09/2018
BERNER	FOURNITURE DOUBLE FACE ET CHEVILLES ETC POUR ATELIERS	60632	397,37	19/09/2018
ELECTIS BURKLE	FOURNITURES DIVERSES ARTHUSS	60632	206,36	19/09/2018
ELECTIS BURKLE	DISJONCTEUR ALIM ARTHUSS	60632	283,73	19/09/2018
EGLINSDOER	FOURNITURE ARROSEUR TORO	60632	11,46	19/09/2018
WINTZEDIS	CABLE HDMI ARTHUSS	60632	12,9	19/09/2018
BATIBOIS	FOURNITURE FOND DUR PREPLAST ETC ECOLE MATERNELLE LOG	60632	142,58	19/09/2018
REXEL	SUPPORT ETC ECOLE MATERNELLE LOGELBACH	60632	21,54	19/09/2018
SANISITT	FOURNITURE FLEXIBLE ETC ETCOLE MATERNELLE LOG	60632	245,23	19/09/2018
SANISITT	FOURNITURE COUDE ECOLE MATERNELLE LOGELBACH	60632	6,72	19/09/2018
SANISITT	FOURNITURE MELANGEUR BEC ETC ECOLE MATERNELLE LOG	60632	164,03	19/09/2018
HEINTZ HEN	SERRURES ET CADENAS POUR ECOLE PRIMAIRE LOG	60632	103,01	19/09/2018
FOUSSIER	MECHE A BOIS ECOLE MATERNELLE LOGELBACH	60632	61,09	19/09/2018
FOUSSIER	FOURNITURE SINTOBOIS ECOLE MATERNELLE LOGELBACH	60632	24,43	19/09/2018
FOUSSIER	PROFIL METAL MAIRIE	60632	14,77	19/09/2018
FOUSSIER	CLE ECOLE MATERNELLE LOGELBACH	60632	26,71	19/09/2018
FOUSSIER	FOURNITURE PATERE ECOLE MATERNELLE LOGELBACH	60632	54,82	19/09/2018
FOUSSIER	FOURNITURE SERRURE ECOLE MATERNELLE LOGELBACH	60632	127,15	19/09/2018
FOUSSIER	PATERE MANILLE... POUR ECOLE PRIMAIRE WINTZ ET BODEN	60632	111,55	19/09/2018
FOUSSIER	PIED ROSACE ETC POUR ECOLE MATERNELLE WINTZ ET LOG	60632	28,78	19/09/2018
FOUSSIER	FOURN PETERE ECOLE PRIMAIRE WINTZENHEIM	60632	104,16	19/09/2018
FOUSSIER	FOURNITURE PATERE ECOLE PRIMAIRE WINTZENHEIM	60632	88,08	19/09/2018
CHAMPION	FOURNITURE ENTRETIEN VOIRIE ET PETITS MATERIELS ATELIERS	multi	627,68	19/09/2018
BUREAU VALLEE	CD ROM MAIRIE	6064	95,6	19/09/2018
ORANGE IN	INTERNET ECOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE LOGELBACH	6067	48	19/09/2018
BUREAU VALLEE	PRESENTOIRE A BROCHURES MAIRIE	6068	41,07	19/09/2018
AIR LIQ 01	LOCATION BTE OXYGENE POMPIERS	6135	16,75	19/09/2018
SAGOS	FOURNITURES POUR ENTRETIEN CIMETIERE WINTZENHEIM	61521	23,6	19/09/2018
STIHLE SAV	DESEMBOUAGE DE L'INSTALLATION CHAUFFAGE RUE HERZOG	615228	908,6	19/09/2018

Tiers	Objet	Article	Montant	Emission
MIRCO CO	VITRAGE ISOLANT SALLE LAURENTIA	615228	83,93	19/09/2018
FOUSSIER	GACHE LOQUET POUR LOGEMENT	615228	6,14	19/09/2018
GEDIMAT	SIKACIM COLOR NOIR POUR VOIRIE	615231	24,48	19/09/2018
ATIC	DEBOUCHAGE TOILETTE AIRE GENS DU VOYAGE	615232	312	19/09/2018
TP SERVICE	VIDANGE MOTEUR ETC POUR VEHICULE PIAGGIO 6778YX68	61551	359,32	19/09/2018
LAUBER R	HOUSSE VEHICULE KANGO	61551	238	19/09/2018
MATHIEU SA	PIECES POUR ENTRETIEN BALAYEUSE	61558	86,53	19/09/2018
ALSACE MIC	INSTALLATION ENSEMBLE COMPLET VPI ECOLE PRIMAIRE LOG	6226	504	19/09/2018
FREPPPEL EDAC	GAZETT INFO NUMERO 6 SEPTEMBRE 2018	6236	843,7	19/09/2018
WINTZEDIS	CARTE CADEAU - DEPART A LA RETRAITE	6238	150	19/09/2018
ORANGE FUS	CONSOMMATION TEL ECOLES SALLES ET ATELIERS ET ARTHUSS	6262	436,77	19/09/2018
ORANGE FUS	CONSOMMATION TEL STANDARD ET ARTHUSS	6262	735,63	19/09/2018
ORANGE FUS	CONSO TEL LIGNE INTERNET FAX MAIRIE ET POMPIERS	6262	293,37	19/09/2018
ORANGE FUS	ABONNEMENT TRANSVEIL	6262	48	19/09/2018
ORANGE FRANCE	CONSO TEL PORTABLE ELUS ET AGENTS COMMUNAUX	6262	377,83	19/09/2018
ORANGE FRANCE	CONSO TEL PORTABLE ELUS ET AGENTS COMMUNAUX	6262	458,28	19/09/2018
ORANGE FRANCE	ABONNEMENT CARTE SIM PANNEAUX	6262	25,2	19/09/2018
ORANGE IN	CONSOMMATION INTERNET ARTHUSS ATELIERS ET EPW RASED	6262	138	19/09/2018
ORANGE IN	CONSOMMATION INTERNET POMPIERS	6262	48	19/09/2018
ORANGE IN	CONSOMMATION INTERNET MAIRIE ANNEXE LOGELBACH	6262	42	19/09/2018
ORANGE IN	CONSOMMATION INTERNET POMPIERS	6262	42	19/09/2018
ORANGE IN	CONSOMMATION INTERNET MAIRIE WINTZENHEIM	6262	59	19/09/2018
IXO ARCHITECTUR	MAITRISE D'ŒUVRE CONSTRUCTION POLE SPORTIF	2313	8230,87	19/09/2018
HERTZOG REVET	REVETEMENT SOL ECOLE MATERNELLE LOGELBACH	21312	7240,8	19/09/2018
TUNZINI	TRAVAUX DE CHAUFFAGE CRECHE POM DE REINETTE	21318	19867,84	19/09/2018
ENEDIS	ENFOUISSEMENT RESEAU AERIEN CHEMIN DU HERRENPFAD	21534	11003,39	19/09/2018
GARAGE STADE	ACQ KANGOO EXPRESS EY 807 MA	2182	14258,85	19/09/2018
RNO BYMYCAR	ACQ MASTER FOURGON	2182	22938,28	19/09/2018
EDF GDF SERV	CONSO ELECTRICITE DIVERS BATIMENTS COMMUNAUX	60612	783,55	19/09/2018
EDF GDF SERV	CONSOELECTRICITE DIVERS BATIMENTS COMMUNAUX	60612	1551,78	19/09/2018
EDF GDF SERV	CONSO ELECTRICITE DIVERS BAITMENTS COMMUNAUX	60612	715,36	19/09/2018
EDF GDF SERV	CONSOMMATION ELECTRICITE ECOLE PRIMAIRE WINTZ ET LOG	60612	675,98	19/09/2018
EDF GDF SERV	CONSOELECTRICITE ECOLE MATERNELLE WINTZ + LOG	60612	234,35	19/09/2018
EDF GDF SERV	CONSOMMATION ELECTRICITE ECLAIRAGE PUBLIC	60612	11795,82	19/09/2018
EDENRED FUEL CA	CONSOCARBURANT DIVERS VEHICULES COMMUNAUX	60622	1129,47	19/09/2018
HIRTZ	GAZOLE NON ROUTIER	60622	1966	19/09/2018
SOCOTEC AGENCE	VERIF INSTALLATION GAZ DIVERS BATIMENTS COMMUNAUX	6156	2294,88	19/09/2018
SATD EQUIP	MAINTENANCE EQUIPEMENTS SPORTIFS	6156	2194,5	19/09/2018
MULTISOLS	TAPIS ANTHRACIE ECOLE PRIMAIRE LOGELBACH	21312	167,08	19/09/2018
MICHEL ETS	SOUFFLEUR A DOS STIHL PRO	21578	653,65	19/09/2018
ENEDIS	POSE GAINÉ TPC SUR CABLE TORDADE 9 RUE CLEMENCEAU	21534	295,6	06/06/2018
BUREAU VE	MISSION COORDINATION SECURITE SANTE POLE MEDICAL	2313	360	13/06/2018
BUREAU VE	MISSION CONTROLE TECHNIQUE POLE MEDICAL	2313	600	13/06/2018
GAIAL	LOT 1 GROS ŒUVRE DEMOLITION POLE MEDICAL	2313	830,7	13/06/2018
FREGONESE	LOT 19 ECHAFAUDAGE POLE MEDICAL	2313	3818	13/06/2018

Tiers	Objet	Article	Montant	Emission
ZWICKERT SAS	LOT 1 GROS OEUVRE DEMOLITION POLE MEDICAL	2313	23179,1	13/06/2018
RAUSCHMAIER ISO	LOT 12 PROTECTION INCENDIE POLE MEDICAL	2313	2094,52	14/06/2018
FRITSCH	LOT 15 CHARPENTE BOIS POLE MEDICAL	2313	52820,25	15/06/2018
FRITSCH	LOT 15 CHARPENTE BOIS POLE MEDICAL	2313	2780,02	15/06/2018
JACOB SAS	LOT 08 MENUISERIE EXTERIEURE ALUMINIUM POLE MEDICAL	2313	46296,11	19/07/2018
JACOB SAS	LOT 08 MENUISERIE EXTERIEURE ALUMINIUM POLE MEDICAL	2313	2436,64	19/07/2018
ZWICKERT SAS	LOT 1 GROS OEUVRE DEMOLITION POLE MEDICAL	2313	27748	19/07/2018
RAUSCHMAIER ISO	LOT 12 PROTECTION INCENDIE POLE MEDICAL	2313	6882,65	24/07/2018
DS CLOISON	LOT 02 PLATRERIE POLE MEDICAL	2313	9799,83	06/08/2018
DS CLOISON	LOT 02 PLATRERIE POLE MEDICAL	2313	515,78	06/08/2018
NICOLAS R COUVE	LOT 14 COUVERTURE ZINGUERIE POLE MEDICAL	2313	6841,42	07/08/2018
BUREAU VE	MISSION CONTROLE TECHNIQUE POLE MEDICAL	2313	600	09/08/2018
BUREAU VE	MISSION COORDINATION SECURITE SANTE POLE MEDICAL	2313	360	09/08/2018
NICOLAS R COUVE	ETANCHEITE BARDAGE EXTERIEUR POLE MEDICAL	2313	8326,77	09/08/2018
STIHLE FRERES	LOT 03 CHAUFFAGE SANITAIRE POLE MEDICAL	2313	27566,05	09/08/2018
RAUSCHMAIER ISO	LOT 12 PROTECTION INCENDIE POLE MEDICAL	2313	7565,29	09/08/2018
HUBER ET CIE	LOT 04 ELECTRICITE POLE MEDICAL	2313	4561,49	14/08/2018
FRITSCH	LOT 15 CHARPENTE BOIS POLE MEDICAL	2313	6268,78	22/08/2018
FRITSCH	LOT 15 CHARPENTE BOIS POLE MEDICAL	2313	329,93	22/08/2018
RHIN CLIMATISAT	LOT 10 CLIMATISATION POLE MEDICAL	2313	17279,37	23/08/2018
JACOB SAS	LOT 08 MENUISERIE EXTERIEURE ALUMINIUM POLE MEDICAL	2313	14400,91	12/09/2018
JACOB SAS	LOT 08 MENUISERIE EXTERIEURE ALUMINIUM POLE MEDICAL	2313	757,94	12/09/2018
ZWICKERT SAS	LOT 1 GROS OEUVRE DEMOLITION POLE MEDICAL	2313	4396,84	12/09/2018

2. Locations de salles

SALLE LAURENTIA

31/03/2018 : Soirée familiale du Basket location pour un montant de 197 euros

06/04/2018 : Mariage - location pour un montant de 500 euros

14,15,21 et 22/04/2018 : Représentations des Copains d'abord - location pour un montant de 592 euros

16/04/2018 : Réunion d'information des parents d'élèves de l'école les Nénuphars - location gratuite

27/04/2018 : Mariage - location pour un montant de 395 euros

05/05/2018 : Repas association musique sans frontières - location pour un montant de 500 euros

02/06/2018 : Concert du Lions club - location pour un montant de 500 euros

04/06/2018 : Don de sang - location gratuite

03/09/2018 : Don de sang - location gratuite

SALLE UNGERER

30/06/2018 : Fête de famille - location pour un montant de 400 euros

08/09/2018 : Fête de famille - location pour un montant de 400 euros

16/09/2018 : Harmonie Hohlandsbourg pour animation marathon de Colmar - location gratuite

HALLE DES FETES

17/06/2018 : Marche populaire 2A2M - location pour un montant de 112 euros

24/06/2018 : Bourse puériculture Entraide sociale - location pour un montant de 112 euros

09/09/2018 : marché aux puces du GSW - location pour un montant de 112 euros

29 et 30/09/2018 : Salon de la vente directe et de l'emploi à domicile - location pour un montant de 383 euros

CHALET APP

15/06/2018 Fête de famille - location pour un montant de 180 euros

25/06/2018 Fête de famille - location pour un montant de 180 euros

27/06/2018 Fête de famille - location pour un montant de 180 euros

30/06/2018 Fête de famille - location pour un montant de 180 euros

28/07/2018 Fête de famille - location pour un montant de 180 euros

04/08/2018 Fête de famille - location pour un montant de 180 euros

16/08/2018 Fête de famille - location pour un montant de 180 euros

01/09/2018 Fête de famille - location pour un montant de 180 euros

3. **Création des régies comptables** : aucune décision

4. **Délivrances des concessions dans les cimetières** :

Ancien cimetière de Wintzenheim :

24 juin 2018 : Renouvellement de la concession section G Tombe 122 pour une durée de 30 ans pour un montant de 320 €.

26 juin 2018 : Renouvellement de la concession section G Tombe 109 pour une durée de 15 ans pour un montant de 160 €.

26 juin 2018 : Renouvellement de la concession section G Tombe 105 pour une durée de 15 ans pour un montant de 320 €.

28 juin 2018 : Renouvellement de la concession section G Tombe 100 pour une durée de 15 ans pour un montant de 320 €.

5 juillet 2018 : Renouvellement de la concession section G Tombe 130 pour une durée de 15 ans pour un montant de 160 €.

12 juillet 2018 : Renouvellement de la concession section G Tombe 124 pour une durée de 15 ans pour un montant de 320 €.

17 juillet 2018 : Renouvellement de la concession section D Tombe 128 pour une durée de 15 ans pour un montant de 400 €.

24 juillet 2018 : Renouvellement de la concession section D Tombe 102 pour une durée de 15 ans pour un montant de 160 €.

2 août 2018 : Renouvellement de la concession section G Tombe 121 pour une durée de 15 ans pour un montant de 320 €.

25 août 2018 : Renouvellement de la concession section G Tombe 63 pour une durée de 15 ans pour un montant de 160 €.

4 septembre 2018 : Renouvellement de la concession section F Tombe 28 pour une durée de 15 ans pour un montant de 160 €.

13 septembre 2018 :

Renouvellement de la concession section D Tombe 86 pour une durée de 15 ans pour un montant de 160 €.

Nouveau cimetière de Wintzenheim :

10 juillet 2018 : Renouvellement de la concession section H Tombe 21 pour une durée de 30 ans pour un montant de 320 €.

12 août 2018 : Renouvellement de la concession section H Tombe 34 pour une durée de 30 ans pour un montant de 320 €.

10 septembre 2018 : Renouvellement de la concession section H Tombe 35 pour une durée de 15 ans pour un montant de 160 €.

Ancien cimetière de Logelbach-Wintzenheim :

5 juillet 2018 : Renouvellement de la concession section B Tombe 4 pour une durée de 15 ans pour un montant de 160 €.

13 juillet 2018 : Renouvellement de la concession section Z Tombe 54 pour une durée de 30 ans pour un montant de 320 €.

Nouveau cimetière de Logelbach-Wintzenheim :

12 aout 2018 :

Renouvellement de la concession section A Tombe 28 pour une durée de 30 ans pour un montant de 320 €.

17 aout 2018 :

Renouvellement de la concession section A Tombe 35 pour une durée de 15 ans pour un montant de 160 €.

19 aout 2018 :

Renouvellement de la concession section A Tombe 59 pour une durée de 15 ans pour un montant de 160 €.

19 aout 2018 :

Renouvellement de la concession section A Tombe 33 pour une durée de 30 ans pour un montant de 320 €.

22 aout 2018 :

Renouvellement de la concession section A Tombe 3 pour une durée de 30 ans pour un montant de 320 €.

22 aout 2018 :

Renouvellement de la concession section A Tombe 49 pour une durée de 30 ans pour un montant de 320 €.

23 aout 2018 :

Renouvellement de la concession section A Tombe 12 pour une durée de 15 ans pour un montant de 160 €.

23 aout 2018 :

Renouvellement de la concession section A Tombe 31 pour une durée de 15 ans pour un montant de 160 €.

27 aout 2018 :

Renouvellement de la concession section A Tombe 8 pour une durée de 15 ans pour un montant de 320 €.

4 septembre 2018 :

Renouvellement de la concession section A Tombe 12 pour une durée de 15 ans pour un montant de 160 €.

20 septembre 2018 :

Renouvellement de la concession section A Tombe 19 pour une durée de 15 ans pour un montant de 160 €.

Columbarium de Wintzenheim :

9 juillet 2018 : Achat de la concession Bloc A Case 13 pour une durée de 15 ans pour un montant de 610 €.

Columbarium de Logelbach :

31 juillet 2018 : Achat de la concession Colonne 7 – Face A – Case 19 pour une durée de 30 ans pour un montant de 610 €.

5. **Dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges** : aucune décision
6. **Aliénations de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros** : aucune décision
7. **Frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts** : Cabinet d'avocats Soler Couteaux : Honoraires pour la rédaction de l'arrêté de fermeture de l'établissement Hôtel Cristal : 553 €
8. **Reprises d'alignement** : aucune décision
9. **Actions en justice ou de la défense de la commune** : aucune décision.
10. **Règlement des conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de 5000€** : aucune décision

11. Réalisation des lignes de trésorerie jusqu'à 500.000 € : aucune décision

12. Renouvellement de l'adhésion aux associations dont la commune est membre : aucune décision

Monsieur le Maire : je me tourne vers notre conseiller délégué en charge de l'environnement pour nous parler du salon des énergies pour faire un bilan.

M. HEROLD : le week-end dernier s'est déroulé le salon des économies d'énergie à la halle des fêtes. Ce salon s'est déroulé sur trois jours le vendredi après-midi, le samedi et le dimanche toute la journée, regroupant à peu près 23 exposants, venant essentiellement de la région colmarienne pour la plupart, avec une entrée de 770 personnes qui sont venues durant ce salon. La particularité de ce salon cette année, c'était effectivement qu'il y avait une tombola. Le premier prix a été gagné par un Strasbourgeois qui viendra chercher son prix, ainsi que d'autres articles qui ont été gagnés. La remise des prix aura lieu le 08 octobre à la mairie, en présence de la presse, de façon effectivement à donner la continuité de ce salon qui est maintenant je dirai, une plateforme incontournable, notamment pour les professionnels de la région, puisque pour certains ils viennent depuis 8 ans régulièrement à ce salon.

Monsieur le Maire : merci pour ce petit bilan.

Je n'ai pas de point divers. Aucune question ne nous est parvenue, est-ce qu'il y aurait des points divers ?
Monsieur CAMPITELLI

M. CAMPITELLI : petite information du jour : 1^{ère} édition de « Nettoyons la nature » organisée par le lycée du Pflixbourg. Une petite zone qui se situe à partir du parking du lycée du Pflixbourg jusqu'au parking du chemin du Panorama, a été couverte par 108 élèves accompagnés par 21 professeurs. La manifestation de récolte de détritifs a duré environ 2 heures. Ont été récoltés 60 kilos de verre, 26 kilos de plastique, 3 kilos de carton, 20 kg de fer et aluminium, 80 kilos de gravats et 5 pneus. Voilà, c'était l'information du jour, c'était une première qui était très, très bien organisée et franchement chapeau à ces jeunes, parce qu'aller nettoyer les canettes des autres, ce n'est pas toujours marrant.

Monsieur le Maire : Madame SPINHIRNY voulait aussi rajouter quelque chose.

Mme SPINHIRNY : je voulais juste relater la visite de Madame GOURAULT, Ministre chargée des collectivités territoriales auprès du Ministre de l'Intérieur, qui est venue à Logelbach visiter le chantier de l'extension de l'école maternelle et de la construction d'un restaurant scolaire dans le cadre de l'extension du périscolaire toujours à Logelbach. Madame la Ministre est venue le vendredi 14 septembre pour se rendre compte de l'état d'avancement des travaux et voir s'il est fait bon usage de la subvention à hauteur de 40 % de ces travaux. Nous avons également reçu mardi 25 Madame MAIRE, Directrice Académique des Services de l'Education Nationale qui était accompagné de Monsieur CAILLEAUX, Inspecteur de l'Education Nationale, et qui ont visité les écoles de Logelbach et de Wintzenheim-centre.

Monsieur le Maire : je dois dire et je pense qu'il faut le dire aussi, puisque c'est un travail commun, elle nous a félicité pour la tenue des écoles et pour l'engagement financier de la commune au niveau des écoles. Elle nous a vraiment félicités en disant que ce n'est pas souvent qu'elle voit des écoles qui sont tenues comme celles que nous avons, aussi bien à Logelbach qu'à Wintzenheim. J'ai pris bien note et je l'en ai vraiment remercié. Monsieur DAESSLE ?

M. DAESSLE pour le groupe « Cap sur l'Avenir » : dans les décisions du Maire, j'ai une question à la fin, on parle toujours des honoraires concernant le Cristal. Qu'est-ce que devient cette affaire-là ?

Monsieur le Maire : j'ai dû reprendre un arrêté. Maintenant il est respecté ou il n'est pas respecté, moi je me suis couvert, j'ai couvert la commune. Il y a un arrêté de fermeture. Je sais pertinemment qu'il continue à exploiter, mais ça c'est son problème. En tous les cas, juridiquement et je m'en suis entretenu avec le SDIS, la

Préfecture, on m'a dit qu'à partir du moment où il y a l'arrêté, ce n'est plus de notre ressort. Ça ne me satisfait pas, ça je vous le dis franchement. Si j'ai pris un arrêté, c'est parce que j'avais bien un rapport effectivement de dangerosité de ce bâtiment, s'il y avait un incendie. Alors si le propriétaire veut se faire griller dans son bâtiment, ça ce n'est pas mon problème. Mais moi ce dont j'ai peur, c'est ce qu'il y a à côté. Il y a quand même pas mal de maisons, et ça c'est ma crainte, mais moi j'ai dégagé ma responsabilité. Et l'arrêté a été validé, parce que maintenant il faut pratiquement passer par un avocat pour le droit, alors que le premier arrêté avait déjà été validé par la Préfecture. Même le procureur est au courant, je ne peux pas faire plus. Je sais bien, ça vous étonne. Moi, ça m'étonne aussi. On dit toujours le maire est responsable. Là, j'ai pris mes responsabilités en prenant deux arrêtés, un qui a été rejeté sur la forme pas sur le fond. J'aurais bien voulu qu'on se prononce sur le fond, pas sur la forme. Le rapport de la commission de sécurité est clair. Or ils sont allés sur la forme. Bref on a repris un arrêté qui a été validé et on a demandé à un avocat de nous faire l'arrêté. Je trouve que c'est de l'argent public qu'on est obligé de mettre, pour prendre des garanties, pour dire que l'arrêté est bien fait. Je trouve que ça devient lamentable. Voilà, ça c'est mon point de vue personnel, Serge NICOLE et Maire en même temps.

M. DAESSLE pour le groupe « Cap sur l'Avenir » : merci.

Monsieur le Maire : je vous en prie. Est-ce qu'il y a d'autres demandes de parole ? Non ?

Je vous donne rendez-vous, si vous le souhaitez, pour un petit moment convivial au Caveau Schwendi. Merci infiniment. Je vous souhaite un bon week-end et n'oubliez pas que demain soir à 17 h, nous avons le vernissage de Wintzen'Arts qui promet d'être une belle exposition. Merci à vous.